

Rapport d'activité annuel AIZENAY – Bilan de l'année 2023

À l'écoute de **V**otre image





● Présentation du service

Page 3

Compte rendu financier
Pièces administratives

Page 37
Page 44

Annexes

Page 50

Rapport d'activité annuel – présentation du service

AIZENAY – Bilan de l'année 2023

À l'écoute de **V**otre image



Présentation du service – Description Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Un affichage qualitatif renouvelé régulièrement

L'ensemble de la prestation du présent contrat est permis grâce à la **vente d'espaces publicitaires issue de l'exploitation sur les mobiliers** des faces prévues à cet effet.

Fort de nos 30 années d'expérience dans le secteur de l'affichage, nous disposons à ce jour **d'une clientèle très variée** grâce à la **couverture nationale de nos réseaux** et la qualité de nos mobiliers éclairés et parfaitement entretenus.

Nos **réseaux d'affichage**, quel que soit le secteur, sont **renouvelés de manière hebdomadaire**, ce qui nous permet d'assurer un passage régulier de nos collaborateurs devant les mobiliers tout en participant à l'animation de la Ville.

Dans le cadre de l'exploitation commerciale des mobiliers, nous **refusons toute publicité à caractère confessionnel, politique et amoral**.

Rotation des visuels

Il existe deux manières de commercialiser le mobilier urbain publicitaire :

- **L'affichage « Temporaire »** : cela consiste à mettre en place des réseaux d'affichage répartis de manière homogène sur la Ville et de les commercialiser par période de 7 jours. Cette méthode de commercialisation permet de garantir une audience efficace sur la zone/ville concernée
- **L'affichage « Longue Conservation »** : les faces sont commercialisées à l'unité, sur une période de un an, et cela consiste à jalonner un point de vente localement.

Notre ratio varie, suivant les villes de **5 à 15%, pour les surfaces affichables en longue conservation** et donc de **85 à 95% pour le temporaire**. Cet élément dépend de la taille de la Ville mais aussi de son importance démographique : **plus une ville est importante plus son ratio « longue Conservation » sera bas** et la présence d'annonceurs locaux minorée.

Le taux de remplissage moyen de nos réseaux, tous secteurs confondus, est de 87% soit 45 semaines vendues sur 52
105 réseaux 2m² – 35 réseaux 8m² – 10000 faces d'affichage

Présentation du service – Description Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Démarche commerciale

La prospection des annonceurs sera assurée depuis trois pôles :

- **Paris** : depuis le siège, Mme Delphyne BARON (06.86.56.91.50 – delphyne@vediaud.net) et son équipe de commerciaux dits « nationaux » sont en contact direct avec les **centrales d'achat nationales (Havas Média, Carat, Zénith Optimédia, Omnicom Média,...)**, qui gèrent l'ensemble des budgets nationaux de France, et commercialisent l'ensemble des réseaux. Les intentions d'achat diffèrent suivant les problématiques de chacun et les strates d'habitants
- **Localement** : l'agence locale détiendra une force technico-commerciale qui sera chargée d'aller faire le tour des annonceurs locaux et donner **accès aux supports mobiliers aux différentes entreprises commerçantes de la Ville** et de son agglomération
- **Extra-localement** : de par notre implantation dite nationale et la mise en place de nos différentes agences, nous arrivons à certains endroits de France à **faire fonctionner de pair plusieurs réseaux dits locaux** pour certains types de campagnes d'affichage. Par exemple, pour la Foire de Bordeaux, nos réseaux de Gironde sont achetés mais aussi ceux de Corrèze, Dordogne, Landes, Charente et Charente Maritime. Nous parlons ici de **représentation régionale** qui n'est pas forcément commercialisé directement depuis le site local mais par une agence « satellite ».

La répartition annonceurs locaux/annonceurs nationaux

Nous sommes à même de pouvoir travailler les deux types d'annonceurs de par nos structures commerciales variées.

La ratio local/national va dépendre du dynamisme de chaque secteur mais aussi de la taille de l'Agglomération à laquelle nous sommes confrontés. Il faut prendre en compte, dans le cas de l'affichage national, le **cas spécifique des agglomérations de +50.000 habitants**, celles de **+100.000 habitants** et celle de **+200.000 habitants**. Plus l'agglomération sera importante, plus le nombre de campagnes dites « nationales » sera important .

Le ratio peut varier de 50/50 à 90/10 (local) suivant le dimensionnement des réseaux.

Présentation du service – Description Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Les Centrales d'Achat clientes (regroupant l'ensemble des marques communiquant en affichage dit « national »)

CONVERGENCE - 5H55 – ADVERCITE - AFFICHAGE AUTORISE - AFFICHE MOI – AFFIMEXT – APPROCHEMEDIA – BUSINESS - CLIMAT
MEDIA AGENCY – COSPIRIT - DELIT D'INFLUENCE - DENTSU AEGIS NETWORK - ECRAN MEDIA - FEEL MEDIA - FIGEAC DEVELOPPEMENT -
FORMAT XXL – GDA - GEO VISTA - GRAPHIK STUDIO - HAVAS MEDIA – IBIZA – JCBS – JFK - LEADER MEDIA – LMYR – LOKALL – LPA -
MCV COMMUNICATION - MEDIA COMPACT - MEDIA OPERATOR - MEDIA TRACK – MEDIABRANDS – NOMADS – OMD - PEMA CITY –
PMS – POSTERCLOUD – POSTERCONSEIL – POSTERSCOPE - PREMIUM SCM – PRESTIACTES - PUBLICIS ACTIV - PUBLICIS DIALOG –
PUBLIDEC – REBORN – REPEAT - SOLEIADO COMMUNICATION – SOLUTION - ST JOHN'S - STEFFEN CONSULTING – TERRITOIRES -
TOULOUSE EVENEMENT - VIVAKI - VIZEUM – ZENITH OPTIMEDIA

Présentation du service – Description Exploitation Commerciale



Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Nos clients

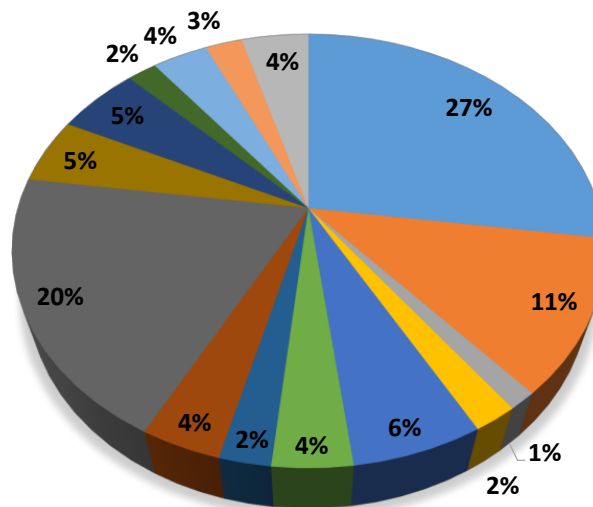
51 - LA MIE CALINE - MACDONALD - WARDAN OPTIC - 13 ARCHES - 3 DIRECT - 3 FONTAINES - AA MOTORS - ABATTOIR DE L'ORIENT - ACADOMIA - AEROPORT CAMPAGNE AIR FRANCE AEROPORT DE TOULOUSE - AEROPORT VOLOTEA - AEROVILLE - AFFLELOU - AGENCE IMMOBILIERE IMAX - AKERYS - AL DENTE - ALAIN AFFELOU - ALBI PRESTIGE - ALDENTE - ALINEA - ALLIANCE EXPO - ALOHA FITNESS - ALTAREA - ALTEREA - AMAZONIA LE CLUB - AMEUBLEMENT DESTOCKAGE - ANETIM - ANIMAL REPERE - AQUALAND - ARC IMMO - AREVIAN CAS, ARME DE LAIR, ARMEE DE TERRE - ART & FENETRES - ARTHUR BONNET - ASSO PUYGOUZON - ATLAS - ATRE BARBEZILLEN - AUCHAN TAVERNY - AUDI - AUTOBACS - AUTOSUR - AXE FORME - BABOU - BACARDI - BATIMAN - BATIXEL BERGERAC - BEL PORTE - BESSONS - BETON LACHAUX - BIJOUTERIE MERILHOU - BIO MONDE - BIOCOOP - BLUE BOX - BLUE STOCK - BMAD - BMW - BOITEUX - BONHEUR D UN JOUR - BONNETERRE - BOSH - BOUCHERIE LIMOUSINE - BOUDOIR DE SOPHIE - BOURSIN - BOUYGUES IMMOBILIER - BRICOCASH - BRICOMAN - BRICOMARCHE - BRICORAMA - BRISACH - BROISAT MEUBLES - BUFFALO GRILL - BUREAU VALLEE - BURGER KING - BUT AULNAY - C&A - CAISSE D'EPARGNE - CAISSE FEDERAL CREDIT MUTUELLE - CALZEDONIA - CAMPARI - CARREFOUR - CASH CONVERTER - CASINO LUCIEN BARRIERE - CASTORAMA - CC 3 FONTAINES - CCI PARIS - CCOPF - CEDECO - CENTRE E. LECLERC - CG ENGHEIN - CG IMPRESSION - CG78 - CHABERT ET DUVAL - CHAMPS DE MARS - CHANSON DIVINE - CHANT DU PAIN - CHÂTEAU CORBIAC - CHÂTEAU DAX - CHÂTEAU DE HAUTEFORT - CHÂTEAU NOYON - CHÂTEAU PESTEILS - CHEMINEE CONCEPT - CHEMINEE PHILIPPE - CHEVAL Français - CINEMA GAUMONT - CITROEN CLOPINETTE - CLUB CYNOPHILE - SALON DE L AUTO - COMITE AMBIANCE - COMITE FETE CHARTRES - COMMERCANTS MONTROUGE - CONCOURS ELEGANCE - CONFETTI - CONFORAMA - CONGRES EXPO DE BORDEAUX - CONSEIL HABITAT - CONSEIL REGIONAL IDF QUALITE DE VIE - CONSTRUCTION OCCITANE - CONTRÔLE TECHNIQUE - COOP ATLANTIQUE - CORA - CORA ERMONT - CORBIAC - COSINEA - COTE LITERIE - CR LIMOUSIN - CRAZY GYM - CREA MEUBLES - CREDIT AGRICOLE - CREDIT MUTUEL ARCEA - CREDIT MUTUEL OCEAN - CROC BLANC - CRYO LIPO - CUB - CUIR C - INTERVALLE - INVEST CONVECTEUR - IP STORE - IRRIJARDIN - ISO France - ITAL AUTO 16 - IXINA - JALENTER - CUISINE IXINA - CUISINELLA - CULTURA - CULTURES DU MONDE - CUSINELLA - DARTY - DAVRIL - DCP - DEL ARTE - DELSEY - DESPERADOS - DOCK LITERIE - DOMINO PIZZA - DOUCET CHAUFFAGE PLOMBERIE - DRIVE FERMIER - DROMALAND - DUO NIGHT - DUO PIZZA - EASY CASH - ECO CUISINE - ECOFOLIO - EDEN PARK - EDENYA - ELANCE AUTOMOBILE - ELGEA - ENERGIE FORME - ENTREPRISE LOUIS GAUME - EOV - ESCAL - ESPACE CHARPENTIER - ESPACE PERICAUD - ESSILOR - ETS LAFON - EURODIF - EUROGYM - EUROPARK - EUROPEAN HOMES - FACTORY GYM - FAMILY SHPERE - FAMILY VILLAGE - FAURIE - FAYARD PNEU - FEDERATION DE JUDO - FEU VERT - FHIMES - FIAT - FITNESS BOUTIQUE - FITNESS PARK - FLAMARY HIMOLLA - FLASH FITNESS - FLUNCH - FLY - FNAC - FOIRE DE BORDEAUX - FOIRE DE PERIGUEUX - FOIRFOUILLE - FORD - FRAM - FRANCE MARCHE - FRANCO SUISSSES - FRANCONVILLE FITNESS - FRESH APERO - FRONTLINE - FUERTES - FULL FITNESS - FUTUROSCOPE - G4 HOMES - GALEC - GALERIE CHAMP DE MARS - GAME CASH - GAMM VERT - GDF - GEDIMAT - GEOX - GITEM - GREENDY - GROSFLEX - GROUPE FABRE - GROUPE FAURIE - GUSTO PIZZA - HABITAT - HAMMERSON 3 FONTAINES - HAPPY CASH - HEINEKEN - HESPERIDE - HOMCO - HONDA - HYPER U - IBIZA - ICADE - IKEA - INTERPORT - IRRIJARDIN - IXINA - JARDILAND - JD SPORT - JEFF DE BRUGES - JLC ORGANISATION - JUNGLE - KAUFFMAN - KAUFFMAN & BROAD - KAUFFMAN & BROAD CHARTRES - KAUFFMAN ET BROAD - KAUFMAN & BROAD OSNY - KEEPCOOL - KEOLIS - KEOLIS - BUSS - KFC - KFC CARRIERES - KHADISPA - KIA - KIABI - KOMILFO - L ORANGE BLEUE - L OREAL - LA PATATERIE - LA ROMANA - LABORATOIRE NOVARTIS - LACOSTE - LANCEL - LAPEYRE - LAVAURS - LAVAURS DIFFUSION - LCI - LE BOUDOIR DE SOPHIE - LE CHANT DU PAIN - LE CHÂTEAU - LE DUO - LE MUSIC HALL - LE NOUVEAU PANIER FRAIS - LE PAPAGAIO - LE PISTOU - LE POINT IMMOBILIER - LE SANCERRE - LE TALLON PRIMEUR - LE WINDSOR - LEADER PRICE - LECLERC TULLE - LEFFE - LEO - LEONIDAS - LEROY MERLIN - LES 3 CAVES - LES JARDIN DE COLETTE - LES PASSAGES DE BRIVE - LEXUS - L'HOMME - LIDL - LIONS CLUB - LISE CHARMEL - LOLA - LOMBART ET GUERIN - LONGCHAMPS - LOREAL - LOREAL ARMANI - LOREAL LANCOME - LORENOVE - LOUIS GAUME - LOVE LITERIE - LP CASH - LUNIVERS DU FEU - LUZARCHES EN FETE - MAC DONALD - MACIF - MAISON LAFAYE - MAISON MARIN - MALANGO - MARC VOYARD SARL/ ECO CUISINE - MARINE NATIONALE - MARIONNAUD - MAROQUINERIE DE FIGEAC - MARQUES AVENUE - MATMUT - MCV COMM VITHALIA - MER DES SABLES - MERCEDES SMART - MERIC - MERILHOU - MEUBLE BROIZAT - MEUBLE ET TENDANCE - MEUBLE PAZERY - MEUBLES REY - MINI - MITSUBITCHI - MOBAPPA - MONMAURT - MORGAEILLA - MOTOCROSS - MOVING - MR BRICOLAGE - MUSIC HALL - MUSIC O TEICH - MUTUALIA - MUTUALIA SANTE - AFFICHE MOI - MUTUALIA SANTE MSA - MUTUELLE 403 - MUTUELLE EOV - MUTUELLE MBA - MUTUELLE MYRIADE - MUTUELLE OCIAINE - MY PLACE - NABAB - NETTO - NEXITY CARRIERES - NISSAN - NORAUTO - NUMERICABLE - O PARINOR - MUTUELLES OCIAINE - ODER - OFFICE DÉPÔT - OLYMPIA - OPTIC 2000 - OPTICAL DISCOUNT - ORCHESTRA - ORGUES DE ST JACQUES - ORPI - OSIRIS - PAINTBALL - PARC DE EXPOSITION - PARC DES EXPOS TOULOUSE - PARC AUFFERTIE - PARC SAINT PAUL - PASSAGE DE BRIVE - PASTIS - PATE A PAIN - PECHE ET TARN - PEGASSE OCV SARL - PEPINIERE DE LA CLAIRIERE - PERICAUD - PERSPECTIVE - PEUGEOT - PHILIPPE MOREAU - PHILIPPE TESSIER - PICWIK - PINEAU DES CHARENTES - PISTOU - PIZZA TIME - PIZZERIA AL DENTE - PLEIN CIEL - PMU - PROMOGIM - PUBLICIS ACTIV - RESTAURANTS QUICK - RCF ACCORD - REEBOK INTERSPORT - RENAULT - RENAULT DACIA - RENCONTRES MUSICALES - RICARD - ROCHE BOBOIS - ROISSY CDG - ROUMEGOUX ET GILLES - ROYAL DE BERGERAC - SABRIÉ - SAINT MAX AVENUE - SALON ARTISAN - SALON CHEVAL - SALON DE L HABITAT - SALON DE L'AUTO - SALON DE L'HABITAT - SALON DELICE - SALON DES ARTISANS - SALON DU MARIAGE - SKI PASS - SKODA - SM PROMOTION - SMARTPHONE - SNB CLUB AVIRON - SNCF - SO BIO - SOCCER PARK - SPEEDY - SPORT 2000 - SPORT ATTITUDE - ST ALGUES - STEAK HOUSE - STOCK O MANI - STORE SUD - SUBWAY - SUITE 341 - SUPER U - SUZUKI - SWING - SYNDICAT DU FROMAGES - SYNDICAT VALDEM - SYNERGIM - TALLON PRIMEUR - TERRALIA - TOLLENS - TOM & CO - TOM TOM - TOP OFFICE - TOPPING PIZZA - TOQUE - TOULOUSE EVENEMENT - TOURNÉE DES DEGLINGUES - TOYOTA - TRAINING - TRICOT ST JAMES - TRIDOME - TRUFFAUT - TRYBA - TRYPIK - UNIKALO - URBAN GYM - USINE - VAL DE France - VELIZY - VENT DE COM - VIASANTE - VICTORIA STUDIOS - VILLA ET DEMEURES - VILLAVERT - VIN GAILLAC - VINS DE BERGERAC - VIRGIN - VISION - VITA LIBERTE - VITAL SPORT - VIVONS BIO - VOLSWAGEN - WANDERS - WATERBIKE - ZOOLAND

Présentation du service – Description Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Nos clients



Alimentation Ameublement Artisan Associatif local Automobile/Transport
Autres Banque/Assurance Commerce de proximité Hotellerie / Restauration Hygiene/Beauté/Habilleement
Immobilier Informatique et technologie Jardinerie/Animalerie/Bricolage Opticien Sport et Loisirs



Présentation du service – Description Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Le cas spécifique de l'affichage « local »

De par notre expérience et notre flexibilité, nous avons développé un véritable **savoir-faire en matière de commercialisation locale** de l'espace publicitaire.

Nous apportons un **service « clé en main »** à nos clients en leur facilitant l'accès à ce support grâce à un découpage de notre offre sectoriel adapté aux différents budgets et à **l'aide à la création et impression d'affiches** par nos graphistes et notre atelier d'impression.

Grâce à notre conseil, nous apportons aux annonceurs locaux la culture de la **« belle création »** pour que les visuels produits et affichés soient de qualité équivalente aux productions nationales voir même supérieure pour certains.

Qualité des visuels « locaux » :



Présentation du service – Description Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Des outils de commercialisation adaptés

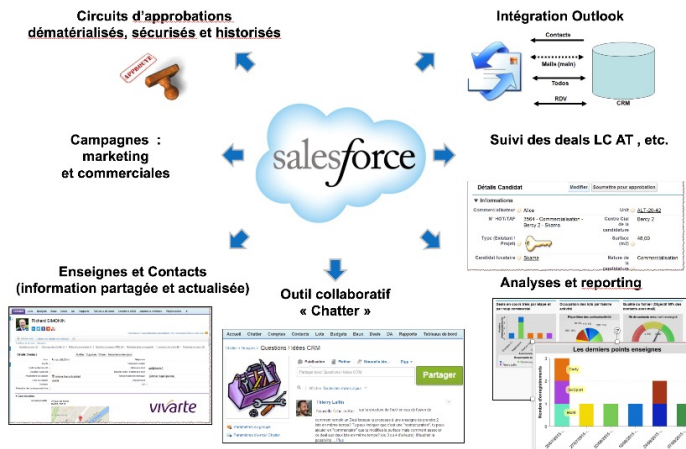
Nous avons mis en place depuis début 2017 un **nouvel outil ERP** permettant de gérer quotidiennement les équipes commerciales, prospections commerciales et accompagnement jusqu'à la signature des contrats.

Ce nouvel outil, **SALESFORCE**, nous permet de mettre en place une politique commerciale commune à l'ensemble de nos commerciaux sur tout le territoire français facilitant la gestion de nos équipes de la découverte terrain jusqu'à la signature et impression/pose des visuels dans les supports.

Cet **outil automatisé**, disponible pour nos équipes en ligne et sur tous supports (tablettes, mobiles, PC/MAC) présente de nombreux avantages pour nos collaborateurs qui favorisent les processus et la réalisation des ventes :

- Fluidification/simplification de la négociation
- Accélération/sécurisation des approbations
- Optimisation du pilotage : avancement des deals, clauses particulières, ...
- Suivi des historiques commerciaux : retour des salons et campagnes, ...
- Meilleur partage d'information avec les autres services (ADV/Finance/Marketing)
- Meilleure des données Back Office

L'ensemble de ces éléments auront tendance à **favoriser la commercialisation** des parcs de mobilier urbain de tous types en standardisant les procédures au niveau national et en optimisant le travail de chacun dans la gestion quotidienne de notre source principale de chiffres d'affaires qui permet de financer l'ensemble du projet et des contreparties fournies dans le cadre du contrat sans débours de la part des Collectivités partenaires.



Présentation du service – Description Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Des messages respectueux des bonnes mœurs, apolitiques et conformes à la dignité humaine

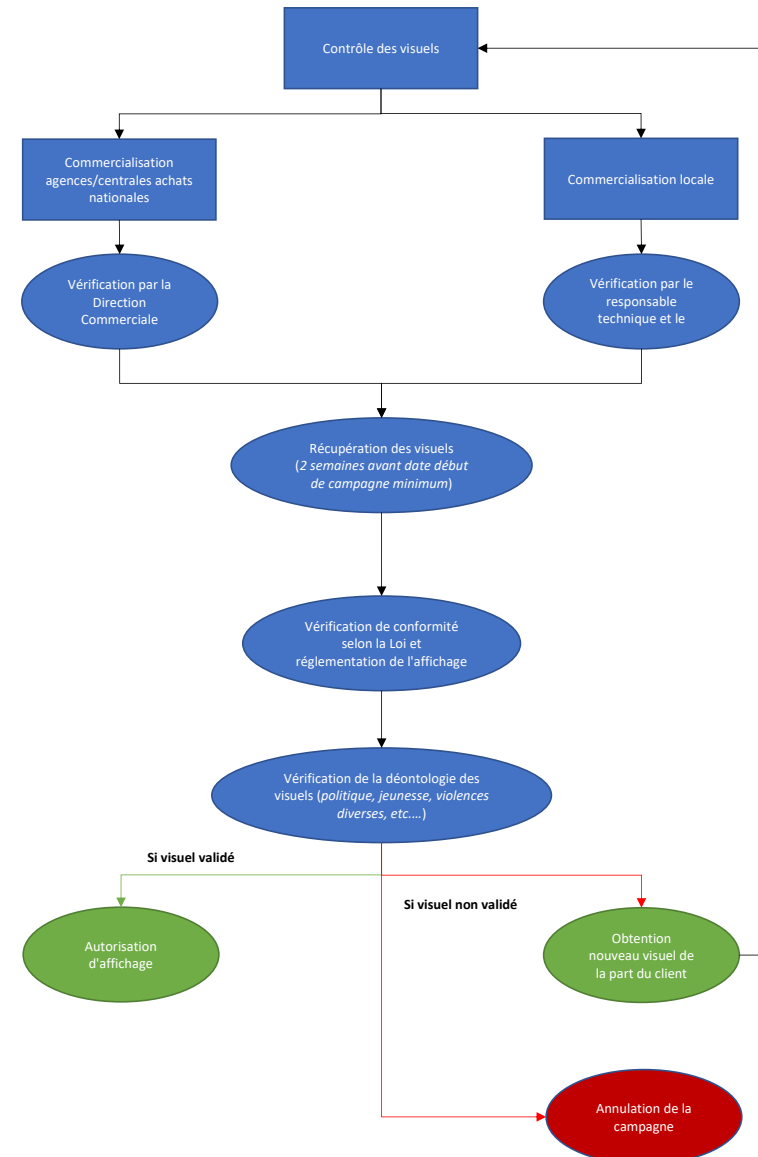
Chaque visuel affiché dans nos vitrines, tous formats confondus, feront l'objet d'une **validation en interne** afin de vérifier la bonne conformité aux bonnes mœurs, messages apolitiques et conformité à la dignité humaine.

Les visuels sont contrôlés de **deux manières suivantes** qu'ils aient été commercialisés localement ou auprès des agences nationales et centrales d'achat :

- **Auprès des agences/centrales d'achat nationales** : la Direction Commerciale correspondante s'occupe d'effectuer ces vérifications
- **Commercialisation locale** : le responsable technique et le commercial en charge de la vente sont garants de la qualité de ces visuels

Plusieurs étapes à la mise en place de ce process de vérification :

1. Récupération des visuels ou des fichiers source dans un délai convenable (2 semaines avant la date de début de campagne minimum)
2. Vérification de la **conformité avec la Loi** et les différentes **réglementations de l'affichage** : Loi Evin (Alcools), Jeux (droit des jeux), Mentions Légales (Loi Toubon), Politique (droit électoral), produits bancaires/crédits consommation (Loi sur la consommation), etc....
3. Vérification de la **déontologie des visuels** par rapport aux thèmes suivants : politique, jeunesse, violence diverses, machisme, religion, respect de la personne, religion, etc....
4. Si le visuel est validé, autorisation d'affichage
5. Si le visuel n'est pas validé, deux solutions :
 - Obtention d'un **nouveau visuel** de la part du client qui sera vérifié de la même manière pour affichage qui sera posé si validé
 - **Annulation de la campagne** si pas possibilité de changement visuel

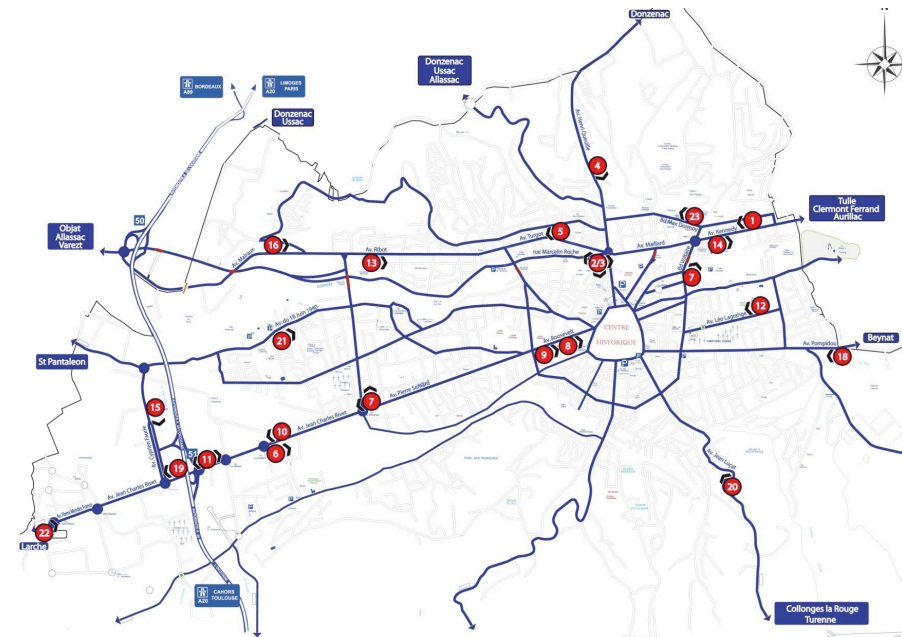
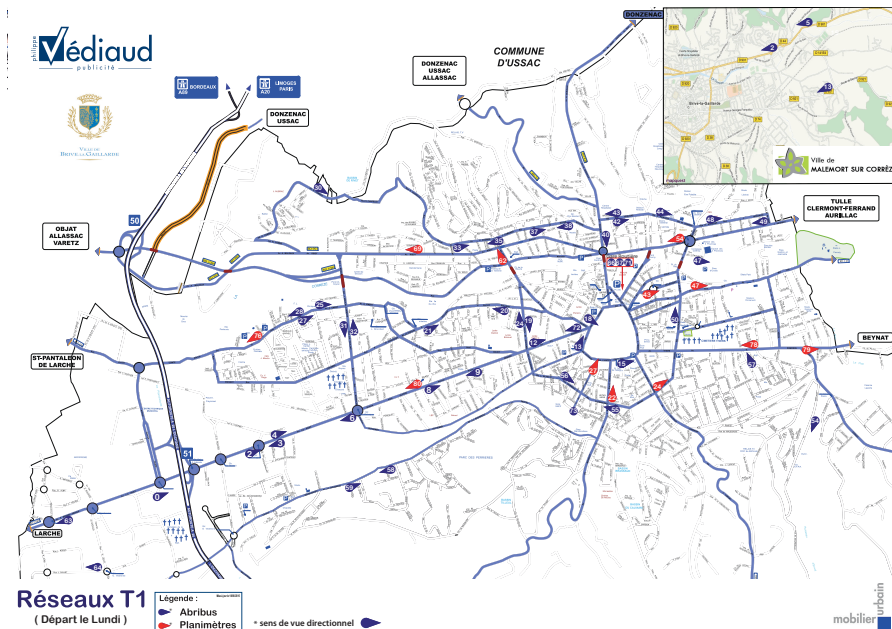


Présentation du service – Description Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation – Constitution du réseau

Exemple de Brive la Gaillarde/Communauté d'Agglomération de Brive



Sur Ville de Brive la Gaillarde, nous disposons de **285 faces 2m²**

L'ensemble de ces faces sont réparties en **5 réseaux 2m²** de 57 faces

Le **local occupe 12,5% des faces** avec un taux de remplissage annuel de l'ordre de 48 semaines.

Sur AIZENAY, nous prévoyons **5 réseaux de 30 faces en 2m²**

Présentation du service – Description Exploitation Commerciale

Affichage publicitaire et exploitation commerciale

Modalités d'exploitation

Soutien à la ville associative locale

En cas d'inventus, nous avons mis en place des partenariats avec des associations caritatives, des événements sportifs et culturels permettant d'éviter que des campagnes restent à demeure sur une période plus ou moins longue, tout en apportant une aide aux différentes causes d'intérêt public. En 2015, dix mille visuels ont été affichés environ.

Visuels de thèmes sur lesquels nous collaborons :





Résumé Démarche

Nous avons mis en place au fur et à mesure du temps des méthodes d'entretien et de maintenance qui sont parfaitement adaptées à notre métier et éprouvées, quel que soit le type d'équipement.

Un mobilier, aussi bien conçu soit-il, et quel que soit son niveau de fiabilité ne peut garantir une longévité d'utilisation sans un **programme de maintenance établi à l'avance et rigoureux**.

Ainsi, l'ensemble de notre prestation est programmé à l'année suivant des plannings d'entretien/maintenance préétablis fonction de notre expérience du terrain et de nos moyennes établies. Ces plans de maintenance et entretien sont **adaptables à l'ensemble de nos équipements**.

En parallèle de cette méthodologie d'intervention efficace, nous avons mis en place des mesures concernant le matériel, les kits de réparation et les stocks de matériels :

- Mise en place de **stocks tampon** pour chaque gamme de mobiliers référencés informatiquement, **ajustés et renouvelés avec précision** sur la base des consommations issues de l'exploitation quotidienne et de l'utilisation de notre outil « Maint'Solutions »
- Choix des matériaux les plus qualitatifs et résistants dès la phase de conception du mobilier et équipements
- Choix des matériaux les plus légers possibles dès la phase de conception permettant une manipulation aisée
- Pré-montages en usine afin de faciliter les opérations de montage et de démontage sur le terrain
- Développement de **kits interchangeables** pour faciliter les interventions

Cette organisation, fruit de notre expérience passée et associée à des outils informatiques actuels et performants, nous permet de garantir des **délais de réparation rapide** tant en maintenance légère (remplacement d'une vitre) que lourde (remplacement d'un mobilier) et un **entretien courant et de maintenance préventive de qualité** suivant l'application de nos méthodes utilisée au sein de toutes nos agences en France et qui ont fait leurs preuves.

C'est ainsi que chaque année, nous mettons en place et lançons **100.000 ordres de travaux** qui sont exécutés par l'ensemble de nos techniciens, agents de montage/affichage et d'entretien avec succès.

Quotidiennement, l'ensemble de nos collaborateurs terrain, formés en interne ou auprès des services compétents, réalisent les tâches qui leur sont confiées de la manière la plus rigoureuse au moyen des outils adaptés à notre métier qui leur sont confiés.

Optimisation des tournées de maintenance

La mise en place d'une agence locale, avec du personnel local connaissant très bien le secteur, nous permettra de mettre en place des tournées optimisées, fonctions de la circulation et des horaires (notamment pour les abris voyageurs fortement utilisés à certains heures). Cela nous permettra **d'accélérer les procédures tout en optimisant les temps de transport et de travail**.



Présentation du service – Prestations de Maintenance

Une maintenance efficace

Objectifs : la garantie d'obtenir et de bénéficier d'interventions optimales



Garantir la sécurité : des contrôles réguliers de fonctionnement

- Sécurité électrique (vérification du disjoncteur différentiel, contrôle de mise à la terre)
- Contrôle de l'assemblage de la structure



Une mise en sécurité du mobilier pour assurer la sécurité des usagers

- Intervention immédiate d'un agent à l'aide d'outillage et de pièces de première maintenance à bord de chaque véhicule.



Réduire les défaillances de fonctionnement

- Contrôle et changement anticipé des pièces, selon les périodicités recommandées par les constructeurs



Aucune dégradation visible longtemps : des méthodes réactives et adaptées

- Des interventions réactives et spécialisées
- Disponibilité des pièces de rechange
- Procédure d'astreinte disponible pour la Ville



Garantir une qualité permanente : un maintien des mobiliers en bon état et une préservation de l'aspect d'origine

- Contrôle et graissage des huisseries
- Entretien intérieur des caissons
- Contrôles permanents et réguliers
- Remise en peinture / rénovation en cours de contrat



Assurer les réparations importantes

- Des moyens d'interventions lourds disponibles dans les agences locales



Assurer des actions en faveur du développement durable

- Optimisation des tournées au moyen de nos outils informatiques

Présentation du service – Prestations de Maintenance

Une maintenance efficace

Modalités et horaires d'intervention

Modalités d'intervention

La procédure de base lors d'une intervention de maintenance est la Mise en Sécurité qui est « immédiate ». La procédure initiale est la suivante :

- Mise en place de la zone de travail avec balisage et port des EPI
- Ramassage des verres et des débris, évacuation, démontage des pièces de structure dangereuses si besoin
- Mise en sécurité de la zone au moyen de barrières de sécurité réglementaires
- Si maintenance légère, intervention dans la foulée
- Prise de contact avec la hiérarchie si maintenance lourde : envoi rapport photos + descriptif
- Mise en place de la maintenance curative
- Rapport à la Ville



Horaires d'intervention

- Jours ouvrés de 7h00 à 18h30 – mise en place d'équipes avec horaires décalés
- Astreinte : 7/7j – 24h/24 avec présence de personnel pouvant intervenir à tout moment

Présentation du service – Prestations de Maintenance



La Maintenance Préventive

Une Maintenance Préventive de qualité pour une continuité de service

La Maintenance Préventive fait parti de nos engagements principaux visant à garantir une continuité de Services et une anticipation des pannes et défauts matériels grâce à la **connaissance approfondie de nos produits** et la mise en place de **processus rigoureux**.

Les interventions des maintenance préventive ainsi que leur contenu sont **établis conjointement avec nos bureaux d'études** et conformément à leur prescription. Des recommandations sont mises en place, selon nos demandes de fiabilité maximum, afin d'assurer un **temps moyen entre pannes étendu**.

Aussi, l'association de ces process combinée à la fourniture de matériel conçu à partir de matériaux français d'excellente conception nous permettent de garantir un **haut niveau de qualité et une continuité de service** durant toute la période de contrat.

Une méthode

L'ensemble de nos techniciens sont formés tant en interne qu'en externe aux différents types de mobiliers et situations auxquels ils pourront être confrontés. Ces formations sont prodiguées en interne, auprès des constructeurs et d'organismes indépendants pour tout ce qui concerne aux compétences et habilitations électriques et électroniques. Nos collaborateurs **maîtrisent intégralement la technicité et les spécificités** de nos différentes installations qui leur permet d'assurer au mieux leurs maintenances préventives.

Aussi, chaque équipier est **autonome dans sa démarche** et dans cette optique ils bénéficient de l'ensemble des outils et pièces détachées nécessaires dans leurs véhicules. Ce qui nous permet un gain de **temps et d'efficacité**.

La Maintenance Préventive selon PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Nous distinguons **deux types** de maintenance distincts et complémentaires :

- Le changement des pièces par **anticipation**
 - Fréquence établie par nos bureaux d'étude et l'expérience que nous avons pu acquérir sur les mobiliers
 - Permet d'anticiper une panne et d'assurer la continuité du service
- Le **contrôle** des agents terrain systématique
 - A chaque passage, un contrôle visuel est assuré notamment en ce qui concerne la sécurité électrique (contrôle disjoncteurs, mises à la terre, ...) qui permet de garantir la sécurité du dispositif
 - Ces contrôles sont effectués par des agents formés et expérimentés qui pourront mettre en place un protocole de dépannage ou de changement matériel par anticipation et décision rapide

La maintenance préventive concerne principalement des équipements alimentés électriquement. Ainsi l'ensemble de nos agents sont formés à effectuer des contrôles réguliers et rigoureux selon les différentes habilitations qui leur ont été prodiguées pour ce type de manipulations.

L'importance de l'entretien dans la Maintenance Préventive

- Les mobiliers entretenus fréquemment par nos collaborateurs auront tendance à tomber moins en panne
- Les mécanismes de fonctionnement resteront ainsi en parfait état



La Maintenance Préventive

Les Process

Maintenance Préventive

L'ensemble des mobiliers que nous proposons et les process s'y rapportant sont très bien connus de nos services.

Les bureaux d'études de nos fournisseurs et les nôtres ont conçu et mis au point nos mobiliers afin qu'ils soient fiables tout en limitant au maximum les pièces d'usure. Aussi, **nous avons une expérience de 15 ans et le recul nécessaire sur ces lignes de production** qui nous permettent de connaître parfaitement les process et vérifications à mettre en place dans le traitement préventif de ces mobiliers afin qu'ils restent en parfait état de fonctionnement tout au long du contrat.

D'autre part, le milieu urbain est différent d'un quartier à l'autre (vandalismes, exposition aux intempéries, air salin, fréquentation ou autres). Ainsi, nous adaptons nos process de maintenance préventive aux spécificités terrain à partir de nos moyennes issues de notre expérience terrain.

Les éclairages, bien que **LED garantis 100.000 heures**, sont contrôlés trois fois par mois suivant des tournées de nuit préétablies. Nos agents disposent des habilitations électriques pour intervenir sur le mobilier si nécessaire.

Les opérations de maintenance préventive (**trois de prévues par mois**) portent sur :

- Le mobilier : diffusants, portes, serrures, fixation des accessoires, plinthes, huisserie, joints d'étanchéité, éclairage, systèmes de fixation des affiches, etc...
- Les abords du mobilier (deux mètres autour) : désherbage, finitions de sol, etc...

La rénovation peinture

La remise en peinture périodique pour préserver l'aspect d'origine du mobilier. **Un état complet du parc et remise en peinture si nécessaire est effectué tous les six ans.**

Les opérations de maintenance préventive prévues par le référent technique font l'objet d'un **rapport automatique** issu du renseignement des terminaux « Main'Solutions » qui est consigné dans la base de données correspondant à la Collectivité. Les fiches pourront être adaptées en fonction du CCTP et des exigences des services de la Collectivité.

Nous distinguons certains éléments de la maintenance préventive suivant les types de mobiliers qui pourront avoir leur spécificité : **différence de traitement entre les mobiliers analogiques**



Présentation du service – Prestations de Maintenance



La Maintenance Préventive

Les opérations et leur rythme

Maintenance	Actions préventives et curatives
Maintenance préventive intérieure	
• Contrôles mise à la terre • Contrôle Disjoncteur différentiel • Vérification nocturne de l'éclairage du caisson • Contrôle câblage électrique • Contrôle étanchéité du caisson • Contrôle usure des pièces intérieures • Contrôle réseau • Contrôle connectique • Contrôle qualité extérieure des LED • Contrôle ventilateurs • Contrôle tableau électrique • Contrôle Player • Contrôle sonde de luminosité	• Resserrage des vis des tresses de la mise à terre • Test disjoncteurs • Changement anticipé des LED • Remontée d'information pour maintenance curatives • Test connectivité • Test sonde
Maintenance préventive extérieure	
• Contrôle assemblage de la structure • Contrôle fixation structure sur massifs d'ancrage • Contrôle tenue des ouvrants • Contrôle serrures de verrouillages • Contrôle usure des pièces et charnières • Contrôle qualité peinture • Contrôle fixation accessoires (banc, cadre horaire) et vitrages • Contrôle structure des vitrages	• Resserrage vis d'assemblage et de fixation • Resserrage écrous des charnières et graissage • Graissage système de verrouillage • Changement petites pièces • Remontée d'information pour maintenance curatives et rénovation peinture • Demande de changement de glaces si rayées.

Présentation du service – Prestations de Maintenance



La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Process de signalement

Chaque mobilier, objet du présent contrat, présent sur le territoire public fait l'objet de plusieurs contrôles par nos collaborateurs et est soumis aussi au contrôle visuel des Services de la Ville et des administrés. Chacun de ces protagonistes pourra tout au long du contrat marquer un constat d'anomalies.

Le contrôle interne

Les contrôles **pluri-hebdomadaires** sont effectués par l'ensemble des techniciens et collaborateurs de l'entreprise suivant leur affectation secteur.

Quotidiennement et pour chaque collaborateur, une « **tournée** » est préparée par le référent technique et uploadée dans son terminal mobile « Maint'Solution ». Il y est précisé le listing des mobiliers, avec codes et adresses, qui devront être nettoyés et affichés au cours de la journée (les tournées sont mises en place suivant nos moyennes nationales pour chaque tâche à effectuer).

Lors de chaque tournée, les agents sont chargés de renseigner sur le logiciel « Maint'Solution » en « ligne », pour chaque mobilier travaillé dont le code barre aura été scanné, **une fiche de contrôle** précisant les travaux effectués et les éventuelles anomalies qui n'auraient pas pu être résolues sur place (vitre cassée, choc sur la structure ou autre) sous forme de diagnostic. Ces fiches sont validées, mises en ligne sur nos serveurs (pour traitement analytique et statistiques ultérieurs) et envoyées au référent technique pour traitement. Le référent technique **contrôle les retours terrain**, effectue des visites du patrimoine fort de ces fiches et s'assure de la régularité et de la qualité du travail. Les fiches sont ensuite visées électroniquement et enregistrées dans la base de données. Les retours permettront de mettre en place les processus de maintenance curative au besoin.

Les **fiches pourront être adaptées en fonction du CCTP** et des exigences des services de la Collectivité.

Le signalement par les Services de la Collectivités

De la même manière que nos collaborateurs, les services de la Collectivité ou répondant pour la Collectivité (transporteurs, bailleurs divers ou autres) auront toute latitude pour **désigner toute anomalie** ayant pu être relevée sur le terrain au moyen des différents supports qui leur sont mis à disposition :

- Mails : sav@vediaud.net
- Téléphones : 01.34.19.76.77 (astreinte)
- Fax : 01.77.57.89.21

Il leur sera demandé de déclarer le constat qu'ils ont pu faire, émettre une brève description et préciser le numéro, type de mobilier et confirmation adresse afin de mettre en place la procédure de maintenance adéquate.

Le signalement par un administré

Via le numéro d'astreinte présent sur chaque mobilier (01.34.19.76.77), les tiers seront à même de pouvoir **déclarer toute anomalie** à nos services compétents.

Il leur sera demandé de déclarer le constat qu'ils ont pu faire, émettre une brève description et préciser le numéro, type de mobilier et confirmation adresse afin de mettre en place la procédure de maintenance adéquate.

Le signalement automatisé

Nos mobiliers déroulants sont équipés de **dispositifs de télésurveillance automatique** qui permettent de savoir en ligne si le mobilier est en fonction. Une sonde effectue toutes les 15 minutes des tests pour vérifier l'état de fonctionnement des composants électroniques majeurs qui composent l'équipement : L'affichage (dalles LED, LCD), moteurs d'entraînement, la ventilation, état du PC/API de contrôle, température interne du panneau, la liaison avec le serveur.

Les incidents détectés font objet automatiquement l'objet d'une notification à notre centre maintenance avec un pré-diagnostic, un récapitulatif des matériels impactés et une description détaillée des dysfonctionnements constatés. Fort de ce constat, nos techniciens seront à même soit de pouvoir intervenir en ligne soit de mettre en place une intervention faisant suite au diagnostic. L'ensemble des tests est archivé sur une année et les défauts éventuels de fonctionnement sont tracés de leur déclenchement jusqu'à leur résolution.

Présentation du service – Prestations de Maintenance



La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Les Process

Quels sont les process mis en place en cas de signalement ?

Les mobiliers objets du présent contrat se situent dans des environnements denses, souvent urbains et fortement peuplés et soumis à de forts risques de vandalisme tout au long de sa période d'exploitation

Face à ce constat, PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE a mis en place un **programme pour chaque type de maintenance** curative à effectuer basé sur des interventions réactives et coordonnées de nos équipes terrain accompagnées du management des différents responsables techniques assuré au travers de notre outil informatique « Maint'Solution » qui nous permet un gain de temps considérable.

Au travers de cette politique de régularisation des anomalies coordonnées et rapides, nous sommes garants de l'image de marque de la ville tout en assurant la continuité de service et la sécurité aux usagers.

Un constat de défaut enclenche immédiatement une action de mise en sécurité « immédiate » : l'opération devient prioritaire et l'agent le plus proche (tous les véhicules sont géo-localisés ainsi que les terminaux Maint'Solution) du lieu doit laisser son travail en cours pour sécuriser le mobilier (mise place d'un périmètre, balisage, ramassage des verres, pièces métalliques, disjonction du mobilier sur nécessaire ...). La description de l'opération est passée au travers des terminaux mobiles et nous savons en direct quand l'ordre aura été reçu et accepté pour intervention.

Au travers du terminal mobile « Maint'Solution », un diagnostic est immédiatement envoyé par l'agent sur place et l'anomalie est alors pris en charge et traitée.

→ Trois types de traitement suivant constat :

Pour une panne et/ou dégradation mineure (défaut système déroulant, bug écran LED, serrure cassée, bris de glace, tag)

Nos agents terrain sont formés à ce type de maintenance dite légère quelque soit le cas de figure. Ainsi, l'agent qui aura mis en sécurité le mobilier sera à même de pouvoir **intervenir directement sur la panne et la résoudre**. La résolution de la panne/dégradation et le moyen sera consigné dans son terminal mobile « Maint'Solutions » pour renvoi au serveur, tracé des interventions et intégration à nos rapports automatiques.

Pour une panne et/ou dégradation majeure (panne moteur, porte arrachée, bloc LED cassé, toiture impactée)

Il y a plusieurs manières de faire concernant ce cas de figure de maintenance dite lourde. Soit l'agent qui aura mis en sécurité sera à même de pouvoir **intervenir dans la foulée** suivant le stock de pièces détachées qu'il aura par devers lui, soit il doit faire une demande d'aide au centre le plus proche pour **l'envoi d'une équipe complémentaire** qui transportera le matériel nécessaire à la réparation.

Dans certains cas, il pourra s'avérer nécessaire de déposer le mobilier pour diagnostic et/ou réparation en atelier. Dans ce cas, nous serons à même de pouvoir installer un mobilier de substitution identique.

Pour une dégradation lourde entraînant la destruction du mobilier (voiture qui entre en collision avec un mobilier d'information).

Une équipe d'intervention lourde est dépêchée sur le terrain avec le **mobilier de remplacement** qui aura été prélevé sur stock. Si les massifs sont touchés, l'intervention aura lieu en deux temps avec remise en place d'un massif et repose.

Traitement des actes de vandalisme répétés

« Maint'Solution » nous permet d'effectuer un suivi quotidien du patrimoine et d'émettre les **rapports et statistiques relatives à notre activité**. Nous arrivons donc à déterminer, sur une période donnée, la fréquence et le type d'interventions par mobiliers. Ainsi, nous pourrions, si toutefois les opérations de maintenance systématiques ne sont pas suffisantes, proposer à la ville des **transformations/renforcement mobiliers** avec son accord : mise en place de fonds en métal perforés en lieu et place des vitrages sécurisés sur les abris voyageurs, remplacement des vitrages des caissons par du polycarbonate, ...

Quelques soient les opérations mises en place, elles sont **directement exécutées par nos agents** dédiés au sein de notre agence. Ce qui nous permet de garantir la qualité et la rapidité d'exécution.

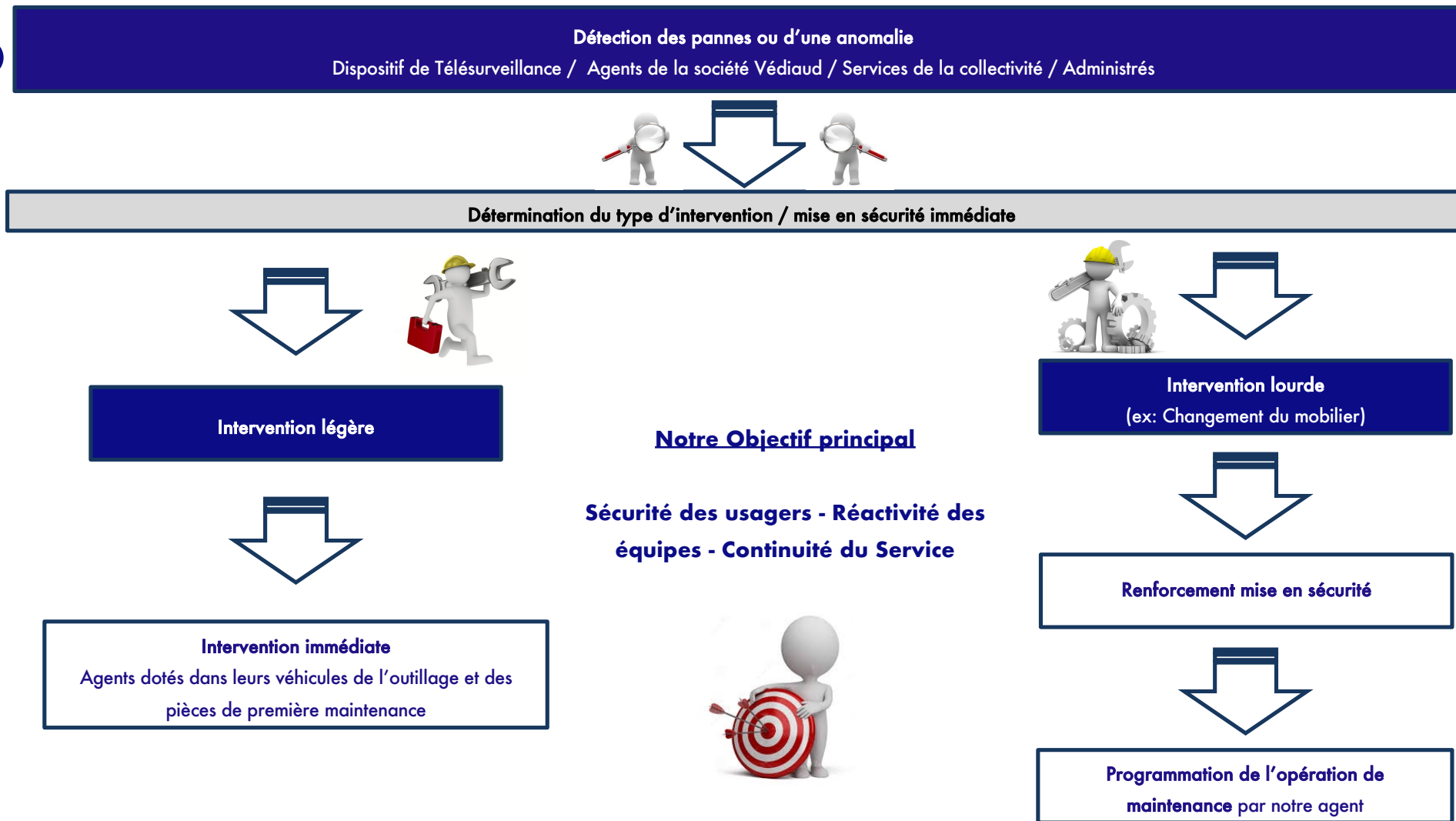
Les opérations « urgentes » sont optimisées par la mise en place d'un numéro d'astreinte (01.34.19.76.77) et d'un interlocuteur privilégié.

Chaque opération de maintenance fait l'objet d'un rapport par les agents, qui sera visé par le référent technique et consignée dans la base de données.

Présentation du service – Prestations de Maintenance

La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Les Process – Résumé interventions



Dès réception ou constatation d'une anomalie, l'entreprise se mobilise pour résoudre la dégradation/panne dans les plus brefs délais tout en assurant une mise en sécurité optimale

« sans délai ». Notre outil informatique « Maint'Solution » couplé avec notre présence sur le terrain permanente nous permet de répondre au mieux à ces objectifs.

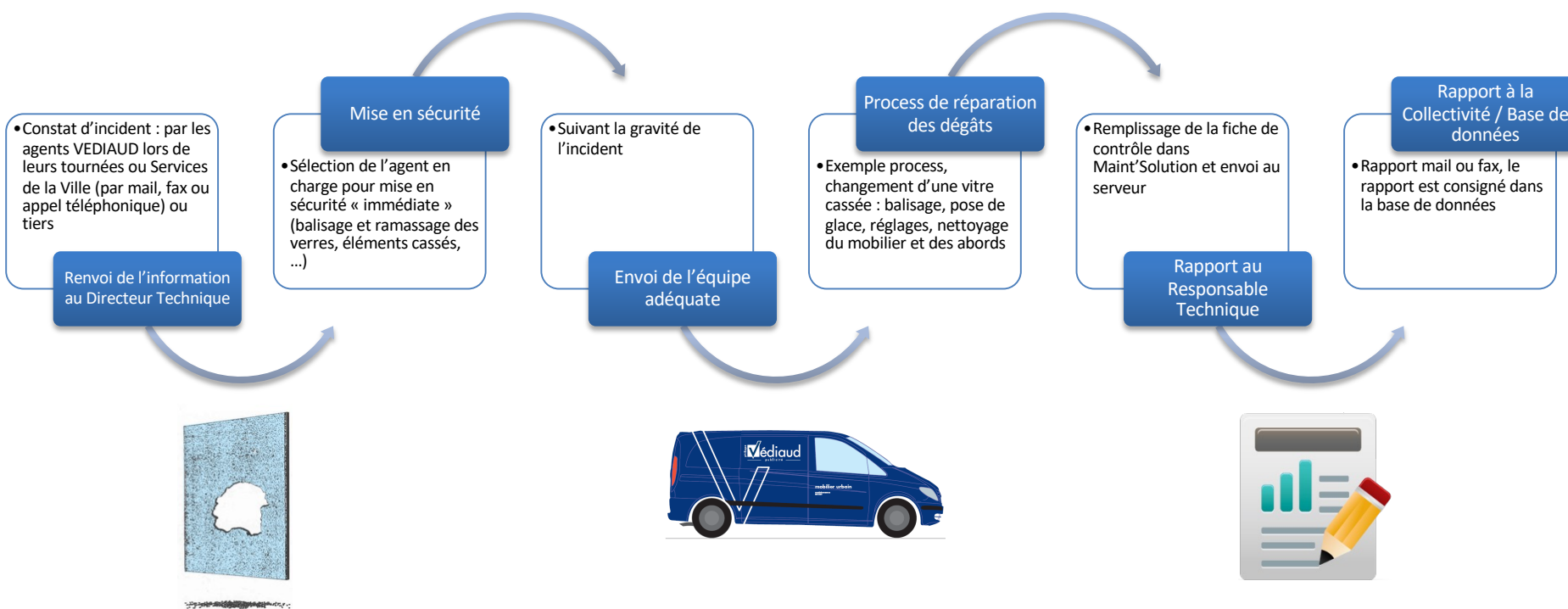
L'ensemble de nos agents disposent dans leurs véhicules des kits de réparation et de stocks de pièces détachés réapprovisionnés en permanence (toujours grâce à notre outil informatique) permettant de répondre aux Maintenances Légères : bris de glace, problèmes électriques, de serrures, ...

Présentation du service – Prestations de Maintenance

Une maintenance efficace

Les Process

Exemple protocole d'Intervention / Phasage, selon timing correspondant à la typologie d'incident



Présentation du service – Prestations de Maintenance



La Maintenance Curative – Interventions légères et lourdes

Dispositions visant à faciliter les procédures

Conception modulaire facilitant les réparations

- Cette conception permet un remplacement et réparation des composants indépendamment
- Les éléments constitutifs des produits sont assemblés pour permettre leur montage et démontage rapide en cas de besoin
- Les assemblages mécaniques vissés sont utilisés préférablement
- Les plaques de polycarbonate sont montées en feuillure et pare-closes
- Les éléments verriers sont assemblés en pare-close ou suivant la technique du VEA (Vitrage Extérieur Agrafé), afin de pouvoir être démontés lors d'opérations de remplacement pour raisons de maintenance
- Toutes ces opérations peuvent être réalisées rapidement et indépendamment des conditions météorologiques (pas de soudures sur sites et pas de mise en place de colles)



Avantages :

- Intervention rapide pouvant être effectué par des équipes restreintes
- Pas de travaux de génie civil à mettre en place
- Permet la continuité du service, le mobilier restant en place
- Pas de déplacements d'outillage et matériel lourd

Utilisation de matériaux résistants à la destruction et à l'altération

Nous utilisons:

- des matériaux résistants au feu
- des produits verriers : trempés pour une meilleure résistance aux chocs

Nous garantissons nos mobiliers pour la durée du contrat en conformité avec les normes.

Consommables et pièces standardisés et interchangeables

- Quelque soit la gamme de mobiliers (vitrages, pattes à glaces, plaques de toiture, joints d'étanchéité, boulonnerie, composants électriques, ...)
- Cette réduction du nombre de pièces nous permet de faciliter et d'optimiser la maintenance et l'entretien des mobiliers, tout au long du contrat.
- Les délais de fourniture et d'approvisionnement sont garantis



Outillages de manutention simplifié

- Les formats d'outils à utiliser et leur calibre sont limités par famille de produits
- Manutentions simplifiées sur place et plus rapides



Présentation du service – Prestations de Maintenance

Une maintenance efficace

Contrôle

Trois niveaux de contrôle

Des contrôles permanents par les contrôleurs de l'agence (3 contrôles par semaine)

- Lors de leurs tournées, les agents d'affichage, les agents d'entretien et les agents de maintenance inspectent les mobiliers (2 contrôles).

En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie, le Chef de secteur et/ou le Chef d'équipe prennent les mesures appropriées pour une intervention rapide et adaptée.

- Chaque semaine, le chef de secteur contrôle les mobiliers et les différentes prestations d'entretien maintenance, dresse le bilan hebdomadaire et définit les types d'intervention à mettre en œuvre (1 contrôle).

Des vérifications impromptues par des auditeurs du siège

Un auditeur interne, organe directeur de l'entreprise, est chargé de pérenniser les critères d'exigences internes et la culture de l'entreprise.

Remise à la collectivité d'un rapport d'activité

Un fois par trimestre (ou selon la fréquence souhaitée par la Collectivité), le responsable technique local fera parvenir un rapport d'activité reprenant chronologiquement l'ensemble des prestations effectuées sur la ville en termes de maintenance, entretien et affichage.

Numéros d'appels 24h/24 – 7 jours/7 – Présence de personnel local

Contact 24 heures / 24 et 7 jours / 7 – intervention rapide

Possibilité de signaler toute anomalie auprès de l'Agence locale et son responsable local

Vincent LEROUX, responsable local

06 70 01 06 93 – vincent.leroux@vediaud.net

Présentation du service – Prestations d'entretien

Méthodologie d'entretien

Les exigences PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Des mobiliers parfaitement entretenus selon les exigences PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Des collaborateurs formés, expérimentés et outillés

- Formés aux méthodes et techniques d'entretien quelque soit le type de mobiliers
- Affectés à un secteur géographique déterminé responsable du parc immobilier correspondant et supervisés par leurs référents techniques
- Dotés de leur véhicule équipé de l'outillage adapté à tout type d'intervention
- Formés à tous les usages d'outils garantissant leur sécurité (travail en hauteur entre autres)
- Disposant d'un outil informatique sur leurs terminaux mobiles « Maint'Solutions » leur permettant la gestion quotidienne de leurs tournées



Des méthodes de nettoyages éprouvées et respectueuses de l'environnement

- Le choix des produits écologiques pour l'enlèvement des tâches persistantes
- Un procédé de lavage original et efficient : l'utilisation de l'eau de pluie
- L'utilisation de produits biodégradables dans le cas de l'entretien curatif (enlèvement des tags, colles, ...)



Des prestations contrôlées

- Un entretien renforcé dans les zones très fréquentées et à risques
- Un contrôle permanent de la prestation de l'ensemble du personnel terrain et encadrant
- Des retours terrains automatisés issus de l'utilisation de « Maint'Solutions » qui permettront l'enregistrement des rapports dans la base de données, le suivi quotidien et l'édition des synthèses



Process détaillé

Les tournées sont **sectorisées géographiquement**. Quotidiennement, et pour chaque collaborateur, une « **fiche de tournée** » préparée par le référent technique est fournie et insérée dans le terminal « Maint'Solutions ». Il y est précisé le listing des mobiliers, avec codes et adresses, qui devront être nettoyés au cours de la journée (les tournées sont mises en place suivant nos moyennes nationales pour chaque tâche à effectuer). Lors de chaque tournée, les agents sont chargés de remplir dans le terminal, pour chaque mobilier nettoyé, une **fiche de contrôle** précisant les travaux effectués et les éventuelles anomalies qui n'auraient pas pu être résolu sur place (vitre cassée, choc sur la structure ou autre). Ces fiches sont visées électroniquement, envoyées au serveur et consultables par le référent technique. Les agents sont **formés et autonomes pour les interventions légères** (tag, réglages serrures etc...)

Le référent technique est chargé de **contrôler une fois par semaine** le travail de ses agents de façon aléatoire. Il est garant de la régularité et de la qualité du travail. Les fiches sont ensuite visées et enregistrées dans la base de données et serviront à l'édition des synthèses. Les retours permettront de mettre en place les processus de maintenance curative au besoin. Les fiches pourront être adaptées en fonction du CCTP et des exigences des services de la Collectivité.

Déroulé d'une semaine type d'un agent d'affichage et d'entretien

- Mardi et Mercredi : jours d'affichage durant lesquels des contrôles visuels qualité sont effectués avec entretiens curatifs au besoin (enlèvement de tags et autres). Ces journées pourront être complétées par de l'entretien/maintenance si journée non complète. Consignation des rapports obligatoire dans « Maint'Solutions »
- Lundi, jeudi et vendredi : journées de nettoyage, maintenance et contrôles qualités systématiques. Consignation des rapports obligatoire dans « Maint'Solutions »
- Passage de réapprovisionnement matériel, affiches et consommables : lundi et mercredi en fin de journée

Optimisation des tournées d'affichage, d'entretien et maintenance

La mise en place d'une agence locale, avec du personnel local connaissant très bien le secteur, nous permettra de mettre en place des tournées optimisées, fonctions de la circulation et des horaires (notamment pour les abris voyageurs fortement utilisés à certains heures). Cela nous permettra **d'accélérer les procédures tout en optimisant les temps de transport et de travail**.

Un nettoyage bihebdomadaire sur tous les mobiliers est prévu



Présentation du service – Prestations d'entretien

Méthodologie d'entretien

Les exigences PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

Des procédures communes à l'entretien des mobiliers

En termes d'entretien, nous avons une procédure de base qui restera la même quelque soit le mobilier reprenant le process complet du collaborateur qui arrive sur la zone de travail jusqu'à son départ :

Stationnement véhicule

Stationnement du véhicule en respectant les règles de la sécurité routière
Allumage des feux flash arrière
Mise en place des éléments de protection et de balisage : cônes réglementaires rétro réfléchissants et panneaux travaux
Mise en place d'un éventuel dispositif complémentaire en cas de plan de prévention et de procédure spécifique
Stationnement au plus proche du mobilier à entretenir tout en respectant les règles et tolérance de stationnement et fonction de l'arrêté qu'aura produit la Collectivité
Sélection et vérification de la tâche à effectuer dans « Maint'Solutions »

Nettoyage du mobilier

Vérification visuelle de l'absence de tags, affichettes, graffiti et retrait si nécessaire avec les produits et outils adéquates
Nettoyage du sol et des abords du mobilier dans un rayon de 2 mètres autour de la structure
Vérification visuelle du mobilier, contrôle de l'absence de végétation au pied de l'abri et désherbage si nécessaire
Vérification visuelle du mobilier, contrôle des visseries, calage des vitrages, serrures et pièces de manutention – petite maintenance effectuée si nécessaire
Nettoyage de la structure entière à l'aide d'un balai brosse au moyen de l'eau de pluie et/ou de l'eau pure (utilisation de produits détergents seulement en cas de nécessité et de tâches persistantes)
Nettoyage de l'ensemble des parties de mobiliers en contact avec les usagers (glaces, bancs, surface tactile,...)
Tirage des surfaces planes à la raclette
Passage de finition à la peau de chamois humide sur les parties non vitrées
Rapport d'intervention inscrit dans le terminal mobile « Maint'Solutions » pour enregistrement intervention dans la base de données pour synthèses et suivi

Chaque mobilier est associé à **une fiche** dans notre système informatique « Maint'Solutions » qui précise le rythme d'entretien prévu au contrat et permet d'en effectuer le suivi quotidien.

Horaires d'intervention : de 7h à 18h du lundi au vendredi.

Des **rythmes de travail particuliers** pourront être mis en place suivant les cas de figure : travail en hiver, mobiliers nécessitant un entretien plus poussé (proximité d'un axe routier passant, zone à forte incivilité et vandalisme, ...).

Des **interventions ponctuelles** pourront être mises en place :

- Sur demande de la Collectivité
- Sur contrôle du responsable technique
- Sur autocontrôle des agents d'entretien



Des procédures spécifiques par type de mobilier

En plus du procédure d'entretien standard commun à tous les types de mobiliers, nous distinguons des spécificités pour chaque :

Pour les intérieurs des caissons d'affichage tous types et formats

- ✓ *Dépose des composants (diffusants, néons,...)*
- ✓ *Nettoyage des parois internes au chiffon avec utilisation de produits d'entretien au besoin*
- ✓ *Dépoussiérage des systèmes d'éclairage LED au chiffon permettant d'éviter toute tâche par transparence sur les visuels*
- ✓ *Nettoyage des diffusants à l'eau de pluie ou eau pure*
- ✓ *Repose des composants et vérifications des connexions avec changement des pièces défectueuses, le cas échéant*

Présentation du service – Prestations d'entretien



Dispositifs visant à faciliter l'entretien et l'affichage

Traitement anti-graffiti

PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE a développé un processus **de traitement spécifique anti graffitis**.

Ce système permet de conserver les mobiliers nets de toute souillure.

Le traitement se fait en deux étapes :

- Un traitement préventif empêche l'adhérence des graffitis
- Un traitement à posteriori facilite le décapage des graffitis

Aucun des produits utilisés n'altère les matériaux.

Pour le traitement préventif, PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE applique sur chaque mobilier deux couches de composés siliconés qui garantissent une protection de longue durée sur chaque mobilier.

Ce traitement refuse l'accrochage des graffitis.

Principaux éléments de composition :

- Huiles siliconées non réactives,
- Hydrocarbures aliphatiques A-de 5% d'aromatiques
- Dérivés siliconés ramifiés.

Dispersion stable en milieu solvanté

Propriétés physiques :

- Densité à 20°C 0.698
- Point éclairé -21°C
- Viscosité à 20°C 3cp
- Point de trouble -26°C

Caractéristiques principales :

- grande volatilité permettant la formation rapide du
- revêtement protecteur,
- Applicable sur tous supports
- Aucune action corrosive sur les métaux
- Forme un film à grand pouvoir hydrophobant

Quant au traitement à posteriori, PHILIPPEVEDIAUD PUBLICITE utilise des lingettes imbibées de produit anti-graffiti HALECO.

Ces lingettes sont:

- Faciles d'utilisation
- Efficaces sur la plupart des matériaux et revêtements
- Rapides pour l'élimination des graffitis
- Utiles quant à la préservation de l'esthétique des mobiliers

Principaux éléments de composition :

- Esters gras
- Tensioactifs non ioniques
- D-limonène
- Excipient

Propriété physico-chimiques typiques :

- Etat physique lingette non tissée imprégnée
- Couleur Orange
- Odeur Agrume



Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Nettoyage à l'eau de pluie

Depuis bientôt 4 ans, sur chacun de nos sites, nous disposons de récupérateurs d'eaux de pluie qui nous permettent (lorsque l'intensité des intempéries est suffisante) de pallier en besoin en eaux pour l'entretien des mobiliers.

L'eau de pluie est une ressource naturelle inépuisable qui présente des caractéristiques permettant de réduire l'utilisation des produits de nettoyage : cette eau est douce et non calcaire, permettant de réduire de 60% l'utilisation de produits nettoyants.

Les aspects environnementaux

L'utilisation de l'eau de pluie a de nombreux avantages écologiques :

- Diminution des prélèvements des eaux souterraines et de surface dans la mesure où la récupération de l'eau de pluie est largement pratiquée,
- Allègement du réseau de distribution (théoriquement 70% des besoins en eau pourraient être couverts par l'eau de pluie),
- Réduction des rejets d'eau pluviale dans le réseau urbain, lorsque l'eau récupérée est infiltrée dans la parcelle (c à limiter les risques d'inondation lors de fortes précipitations),
- Baisse d'utilisation des produits d'entretien pour le nettoyage des surfaces ou des véhicules.
- Alternative aux restrictions de consommation d'eau pendant l'été.
- L'utilisation de l'eau de pluie préalablement récupérée évite la consommation d'eau potable



Nous mettons en place des récupérateurs à la sortie des gouttières de nos bâtiments

1. L'eau de pluie tombe du toit
2. Elle glisse vers les gouttières
3. Elle tombe dans les descentes de gouttières, le long du mur de la maison
4. Via un tuyau qui relie les gouttières à la cuve, l'eau est acheminée vers la cuve d'eau de pluie
5. Avant de tomber dans la cuve, l'eau de pluie est filtrée (les impuretés sont évacuées)
6. Ensuite elle est stockée dans la cuve
7. Distribution : par **robinet et pompe pour remplir les cuves des agents d'entretien**



Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Nettoyage à l'eau pure

Dans le cas de l'épuisement des réserves en eau de pluie des différentes agences et suivant les saisons plus ou moins pluvieuses, nous utilisons l'eau pure afin de nettoyer les mobiliers.

Il s'agit d'utiliser de l'**eau déminéralisée** pour le nettoyage des surfaces qui sera pulvérisé au moyen de lances de nettoyage sur les différentes parties de structure des mobiliers. Le nettoyage est ensuite appliqué au moyen d'une **brosse spécifique et adaptée**.

Le principal atout de l'eau pure est d'absorber les éléments minéraux qui sont en contact. Ainsi, un mobilier nettoyé à l'eau pure n'a pas de marque d'éclaboussures ou de coulures blanches (issus du calcaire ou de produits utilisés).

Aussi, en termes de respect de l'environnement, l'utilisation de l'eau pure permet de **limiter la quantité d'eau utilisée** car le nettoyage ne fait qu'en un temps au lieu de deux pour un nettoyage classique avec application d'un shampoing. Il n'y a donc aussi plus utilisation de détergent sauf dans le cas de tâches persistantes.



Durée de vie des mobiliers et qualité perçue

Nous n'avons **aucun élément ionique** dans l'eau pure et elle est donc très peu agressive pour les surfaces sur lesquelles elle est appliquée. Ainsi, les **protections peinture sont préservées** plus longtemps ce qui a tendance à permettre de garder la qualité du coloris des mobiliers tout en limitant les risques de corrosion.

L'eau pure permettant d'**absorber les éléments minéraux** qui sont en contact avec elle, la brillance du mobilier et l'aspect propre sont plus prononcés qu'avec un nettoyage standard.

L'absorption des éléments minéraux rend les surfaces du mobilier plus lisses (tout en les préservant) ce qui va limiter l'accroche des poussières et des incivilités (tags et autres).

Le processus de nettoyage ne nécessitant pas d'action mécanique de la part des agents, les **risques de rayure sont limités**.

Au global, l'utilisation de ce procédé permet de **faciliter le travail de nos équipes, respecter au mieux l'environnement, obtenir une meilleure qualité de travail et allonger la durée de vie des mobiliers**.

Présentation du service – Prestations d'entretien

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Dans le seul cas limité au traitement des taches persistantes :

Utilisation d'un produit d'entretien sélectionné pour ses qualités environnementales :

Nettoyant dégraissant, L'ARBRE VERT



- **Ecolabel européen**
- **Certification AFAQ-AFNOR de la composition et performances du produit** (impossible pour le fournisseur de faire évoluer le produit en dégradant les critères environnementaux)
- Origine végétale (respect des critères de biodégradabilité en aérobie et anaérobie imposés par la Commission européenne pour les produits écologiques)
- **Sans phosphate, éther de glycol ni phtalate**
- **Absence de surfaces dérivées du pétrole**
- **100% biodégradable**

Nettoyant dégraissant écologique 750 ml et 5 L (100% biodégradable).

Le nettoyant Dégraissant ultra-concentré L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL est un produit élaboré pour l'entretien de tous types de surfaces lavables fortement encrassées : inox, émail, carrelages, surfaces peintes ou stratifiées, sols vitrifiés, plaques de cuisson, hottes,...

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

AVANTAGES

L'ARBRE VERT privilégie dans ses compositions l'origine végétale de ses matières premières. Aucun des produits L'ARBRE VERT ne comporte de phrase de risque, ni de symbole de danger.

- Composition sans phosphates, sans éthers de glycol et sans phtalates
- Produit sans allergènes, conçu pour minimiser les risques d'allergies
- Aucun test sur les animaux
- Emballages réutilisables avec les recharges correspondantes et recyclables

Le nettoyant Dégraissant L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL est "contact alimentaire" (conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires - arrêté du 8 septembre 1999);

PARFUM

Romarin

COMPOSITION

(Suivant le Règlement 648/2004/CE)

Moins de 5% : savons, agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques.

Parfum.

pH = 10-11

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Fiche de données sécurité

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: L'Arbre Vert « Nettoyant dose Détergent neutre multi-surfaces écologique »

Application(s) et / ou usage(s) normaux: all purpose and sanitary cleaners
N° code du produit: 40310-PRO

Fournisseur: NOVAMEX

ZI de Passelourdain

F-86280 SAINT BENOIT

Tél: +33 (0)5 49 61 51 00

Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11

E-mail: golivier@novamex.fr;infos@novamex.fr

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: produits non dangereux

Risque(s) spécifique(s): aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule: 40310-PRO

Description de la préparation: Solution aqueuse de surfactants

Composant(s) contribuant aux dangers:

- Ethanol; alcool éthylique - N° Id: 603-002-00-5 - N° CAS: 64-17-5 - N° CE: 200-578-6
- Conc. pds.(%) : 1 < C ≤ 3 - Classification : • F; R 11 •
- LAURYL ETHER SULF.NA 3 OE - N° CAS: 68585-34-2
- Conc. pds.(%) : 1 < C ≤ 3 - Symbole(s) Xi - Phrase(s) R: 36/38

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Air frais, repos.

Contact avec la peau: Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour raison de sécurité: Aucun.

Risques spéciaux: aucun

Équipements spéciaux pour la protection des

Intervenants: aucun

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

Méthode(s) de nettoyage: Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
- Mesure(s) d'ordre technique: La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Pas de recommandations spéciales.

Stockage

- Précaution(s): Conserver hors de la portée des enfants.
- Condition(s) de stockage: Conserver à l'abri du gel.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage /

Conteneur: Les emballages plastiques sont recommandés.

- Matériaux d'emballage non adaptés: Éviter les emballages métalliques non protégés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: • éthanol; alcool éthylique: VME ppm = 1000 - VME mg/m³ = 1880

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire.
- Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique
- Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
- Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- État physique / Forme: liquide
- Couleur: jaune
- Odeur: romarin

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: 11
- Point / intervalle d'ébullition: 100 °C
- Point / intervalle de fusion: 0 °C
- Point d'éclair: > 65 °C
- Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1): 1.0
- Viscosité: Non déterminé.
- Hydrosolubilité: miscible à l'eau.
- Liposolubilité: faible
- Solubilité aux solvants: faible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: faible

Condition(s) à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

Matière(s) à éviter: Aucune.

Produits de décomposition dangereux: aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation: Le produit à 20 °C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé réduit.
- Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau
- Contact avec les yeux: Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
- Ingestion: crampes abdominales - envies de vomir

Effet(s) spécifique(s): Pas d'information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Mobilité: tension superficielle

Persistance et dégradabilité: Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement D 648/2004/CE.

Potentiel de bio-accumulation: Pas de bio-accumulation.

Effets sur l'environnement: Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement.

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

Information(s) supplémentaire(s)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): non réglementé

N° UN: —

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail,

directive 96/49/CE: ADR/RID)

Voies maritimes (IMDG)

Voies aériennes (ICAO/IATA)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

N° CE: Non applicable.

Symbole(s): Aucun selon les directives CE.

Phrase(s) R: Aucune selon les directives CE.

Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.

Information(s) complémentaire(s):

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

Rubrique n° 2: Phrase(s) R R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R11 Facilement inflammable.

Application(s) et / ou usage(s) normaux: all purpose and sanitary cleaners

Présentation du service – Prestations d'entretien

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Dans le cadre de l'entretien courant des mobiliers et de l'enlèvement des tags, les agents PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE utilisent systématiquement et sur toutes les surfaces un produit anti-tag choisi pour ses qualités environnementales : le HALECO T-230 dont la fiche technique est jointe ci-après

- Efficacité garantie du retrait des tags et des graffitis
- Aucun risque toxique pour l'environnement et les usagers

En outre, toutes les surfaces transparentes des abris voyageurs sont en verre et non en matières plastiques, afin de faciliter l'enlèvement des graffiti.

L'écosolvant présente les caractéristiques suivantes :

- **Biodégradable**
 - A base de produits organiques et végétaux
 - Produit non étiqueté comme substance ou préparation chimique dangereuse
 - Aucun risque pour l'environnement dans la fiche de données de sécurité
 - Miscible dans l'eau
 - Point éclair élevé
 - Pas d'agent émulateur : ne laisse pas de trace et de résidus après séchage ; il est inutile de laver à l'eau les surfaces après application du produit
- **Efficacité immédiate sur tous types de supports**
- Produit absorbé à 28 jours par l'environnement à 95%, sans dégradation de celui-ci
- Absence de substance dangereuse toxique : sécurité accrue pour les usagers et les agents d'exploitation
- Risque limité de pollution des sols en cas de perte du produit
- Pas de risque d'inflammation du produit
- Économie d'eau

Présentation du service – Prestations d'entretien

Méthodologie d'entretien

Un nettoyage écologique

Fiche technique du produit anti-tag HALECO T-230

Utilisation	Caractéristiques
Actions immédiates : Dégraisse et nettoie tout type de peinture : acrylique, vernis, polyuréthane. Enlève les traces de colle, scotch, chewing-gum, graffitis, rouge à lèvres, encre indélébile, correcteur... Sèche rapidement sans laisser de trace. Un Eco-solvant de sécurité : • Biodégradable • Point éclair élevé : pas de risque d'inflammation • Sans agent émulateur : ne laisse pas de trace et de résidu après séchage • Non étiqueté : de base organique et végétale • Résiste à la chaleur	Eco-solvant de dispersion aqueuse de solvants organiques et de principes actifs d'origine végétale, sans tensio-actif ni agent émulateur. C'est un remplaçant du solvant pétrolier type «White Spirit» pour le nettoyage des surfaces. Son efficacité est immédiate sur tout type de supports. Il nettoie tout type de peintures : acrylique, vernis, polyuréthane. Il enlève les traces de colle, scotch, chewing-gum, graffiti, rouge à lèvres, encre indélébile, correcteur... Avantages : • Diluable dans l'eau en toute proportion • Synergie de solvants issus de source végétale • Non étiqueté : de base organique et végétale • Point éclair élevé : pas de risque d'inflammation • Remplace avantageusement les solvants de nettoyage de type : «White Spirit», acétone et autres solvants pétroliers. • Efficacité immédiate sur tout type de support • Agit rapidement • Biodégradable, une action qui respecte l'environnement Aspect et propriétés : • Liquide jaune clair • Odeur pin • Ininflammable • Biodégradable Sécurité : Ne pas mettre en contact avec les aliments lors de la pulvérisation. Ce produit ayant des propriétés dégraissantes, en cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau claire.



Une maintenance efficace

Contrôle

Trois niveaux de contrôle

Des contrôles permanents par les contrôleurs de l'agence (3 contrôles par semaine)

- Lors de leurs tournées, les agents d'affichage, les agents d'entretien et les agents de maintenance inspectent les mobiliers (2 contrôles).

En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie, le Chef de secteur et/ou le Chef d'équipe prennent les mesures appropriées pour une intervention rapide et adaptée.

- Chaque semaine, le chef de secteur contrôle les mobiliers et les différentes prestations d'entretien maintenance, dresse le bilan hebdomadaire et définit les types d'intervention à mettre en œuvre (1 contrôle).

Des vérifications impromptues par des auditeurs du siège

Un auditeur interne, organe directeur de l'entreprise, est chargé de pérenniser les critères d'exigences internes et la culture de l'entreprise.

Remise à la collectivité d'un rapport d'activité

Un fois par trimestre (ou selon la fréquence souhaitée par la Collectivité), le responsable technique local fera parvenir un rapport d'activité reprenant chronologiquement l'ensemble des prestations effectuées sur la ville en termes de maintenance, entretien et affichage.

Numéros d'appels 24h/24 – 7 jours/7 – Présence de personnel local

Contact 24 heures / 24 et 7 jours / 7 – intervention rapide

Possibilité de signaler toute anomalie auprès de l'Agence locale et son responsable local

Vincent LEROUX, responsable local

06 70 01 06 93 – vincent.leroux@vediaud.net

Rapport d'activité exploitation compte rendu financier AIZENAY – Bilan de l'année 2023

À l'écoute de **V**otre image



Rapport d'activité annuel - Synthèse du compte d'exploitation



COMPTE D'EXPLOITATION	Budget 2023	Réel 2023	Variation en valeur	Variation %
Postes	Montants	Montants	Montants	Montants
Affichage temporaire (AT)	18 759	22 876	4 117	21,95%
Affichage longue conservation (LC)	5 291	6 600	1 309	24,74%
Total Chiffre d'affaires	24 050	29 476	5 426	22,56%
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	-
Total des produits d'exploitation (I)	24 050	29 476	5 426	22,56%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	4 102	971	3 131	-76,34%
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	2 327	5 490	3 163	135,91%
Impôts, taxes et versements assimilés	133	93	41	-30,47%
Salaires et traitements	2 449	5 917	3 468	141,59%
Charges sociales	1 378	3 363	1 986	144,13%
Dotations Sur immobilisations	2 167	1 282	884	-40,82%
Redevance fixe	9 750	8 125	1 625	-16,67%
Redevance variable sur CA	-	-	-	-
dépense	-	-	-	-
Autres charges	-	52	52	-
Total des charges d'exploitation (II)	22 306	25 292	2 986	13,39%
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 744	4 185	2 440	139,88%
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-	-	-
Produits financiers de participations	-	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des produits financiers (V)	-	-	-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-	-
Redevance variable sur résultat d'exploitation	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-	-
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des charges financières (VI)	-	-	-	-
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-	-	-	-
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 744	4 185	2 440	139,88%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	-	-	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	-	-	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	-	-	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	-	-	-	-
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	-	-	-	-
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-	-	-	-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	436	1 046	610	139,94%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	24 050	29 476	5 426	22,56%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	22 306	25 292	2 986	13,39%
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	1 308	3 138	1 830	139,85%



Tarifs moyen par produit

Produit longue conservation

Format	CA LC	Moyenne LC
Sucette - 2 m ²	6 600,00 €	2 200,00 €
Total général	6 600,00 €	2 200,00 €

Produit affichage temporaire

Format	CA LC	Moyenne LC
Sucette - 2 m ²	6 600,00 €	2 200,00 €
Total général	6 600,00 €	2 200,00 €

Chiffre d'affaires budgété sur 2023 = 24 050€

Chiffre d'affaires réalisé sur 2023 = 29 476,40 €

-> CA AT = 22 876,40 €

-> CA LC = 6 600€

Type produit	CA HT
AT	22 876,40 €
LC	6 600,00 €
Total	29 476,40 €



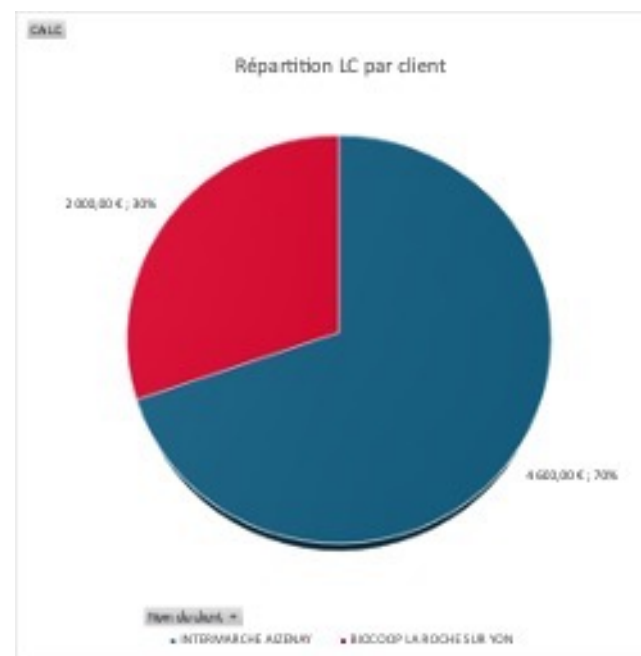
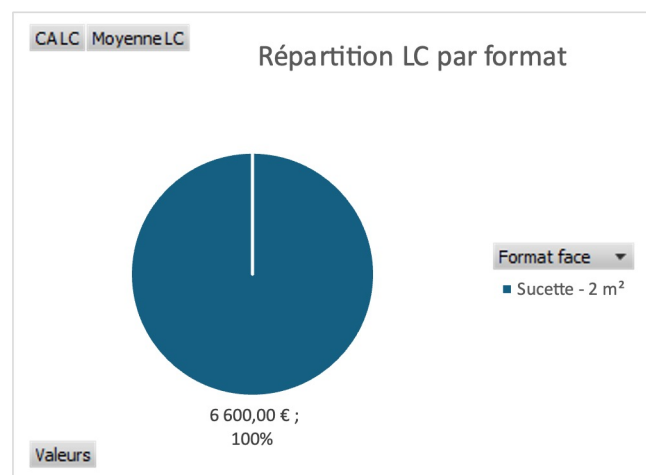
Vous trouverez ci-dessous le détail de l'exploitation commerciale par client :

- **L'affichage longue conservation (LC)** : ce service correspond à un affichage annuel. Généralement le client choisit ce type d'affichage afin d'intégrer un directionnel vers son magasin

Format	CA LC	Moyenne LC
Sucette - 2 m ²	6 600,00 €	2 200,00 €
Total général	6 600,00 €	2 200,00 €

Produit : LC

Clients	CA LC
INTERMARCHE AIZENAY	4 600,00 €
BIOCOOP LA ROCHE SUR YON	2 000,00 €
Total général	6 600,00 €



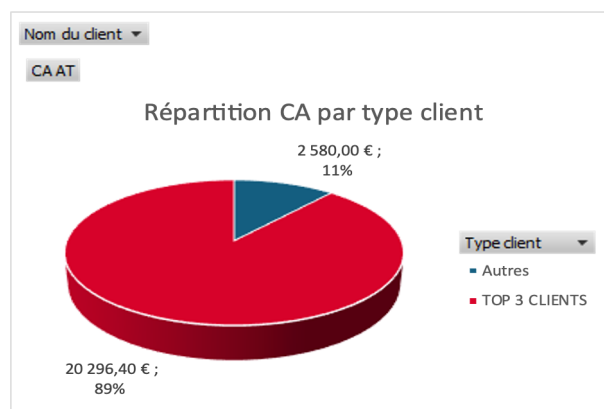


Vous trouverez ci-dessous le détail de l'exploitation commerciale par client :

- **L'affichage temporaire (AT ou campagne)** : Cet affichage est généralement hebdomadaire et il est vendu sous forme de réseau d'un ensemble de faces.

Produits	CA AT	Moyenne AT
2	22 876,40 €	1 345,67 €
City cover 2 Aizenay	22 876,40 €	1 345,67 €
Total général	22 876,40 €	1 345,67 €

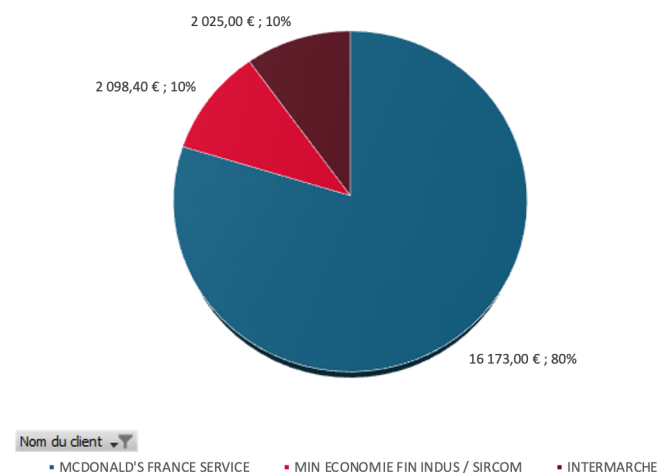
Type client	CA AT
Autres	2 580,00 €
TOP 3 CLIENTS	20 296,40 €
Total général	22 876,40 €



TOP 3 clients

Type client	TOP 3 CLIENTS
Clients	CA AT
MCDONALD'S FRANCE SERVICE	16 173,00 €
MIN ECONOMIE FIN INDUS / SIRCOM	2 098,40 €
INTERMARCHÉ	2 025,00 €
Total général	20 296,40 €

Répartition top 3 clients AT





- Les postes de dépenses ci-dessous ont été affecté selon la clé de répartition :

Nombre de panneaux réel de la ville sur le nombre total de panneaux de la société Vediaud : Soit 13 / 19478

- ☐ Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)
- ☐ Autres achats et charges externes
 - ☐ Ce poste comprend les éléments suivants :
 - ☐ Frais de siège = 20%
 - ☐ Frais de direction = 10%

- Le montant des postes de dépenses suivants correspond au montant affecté à la ville

- ☐ Salaires et traitements
- ☐ Charges sociales
- ☐ Dotations Sur immobilisations
- ☐ Redevance
- ☐ Intérêts et charges assimilées

Un état des amortissements actuel et à venir est présenté dans les annexes de ce rapport.

Rapport d'activité annuel – Budget 2024



COMPTES D'EXPLOITATION		BUDGET 2024
Postes	Montants	
Location affichage publicitaire	30 213	
Autres	-	
Total Chiffre d'affaires	30 213	
Subventions d'exploitation	-	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	-	
Autres produits	-	
Total des produits d'exploitation (I)	30 213	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	
Variation de stock (marchandises)	-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	988	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	
Autres achats et charges externes	5 598	
Impôts, taxes et versements assimilés	94	
Salaires et traitements	6 030	
Charges sociales	3 428	
Dotations Sur immobilisations	1 923	
Redevance fixe	8 125	
Redevance variable sur CA	-	
dépense	-	
Autres charges	53	
Total des charges d'exploitation (II)	26 239	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 974	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	
Produits financiers de participations	-	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	
Autres intérêts et produits assimilés	-	
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	
Différences positives de change	-	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	
Total des produits financiers (V)	-	
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	
Redevance variable sur résultat d'exploitation	-	
Intérêts et charges assimilées	-	
Différences négatives de change	-	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	
Total des charges financières (VI)	-	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1 - II + III - IV + V - VI)	3 974	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	-	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	-	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	-	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	-	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	-	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	
Impôts sur les bénéfices (X)	994	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	30 213	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	26 239	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	2 981	

Rapport d'activité

Pièces administratives

À l'écoute de **V**otre image





Greffes du Tribunal de Commerce de Pontoise
PALAIS DE JUSTICE
3 RUE VICTOR HUGO
95300 PONTOISE

Code de vérification : loMRBKCfzn
<https://contrôle.infogreffe.fr/contrôle>



N° de gestion 2012B01465

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 20 février 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	751 065 715 R.C.S. Pontoise
Date d'immatriculation	19/04/2012
Dénomination ou raison sociale	PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	8 012 000,00 Euros
Adresse du siège	91 Rue Pierre Brossolette 95200 Sarcelles
Activités principales	Mise en place de mobiliers urbains ou panneaux publicitaires, location d'espaces publicitaires, location de mobiliers urbains, l'entretien des dits mobiliers et panneaux publicitaires, achat et vente de mobiliers urbains.
Durée de la personne morale	Jusqu'au 19/04/2111
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	VEDIAUD Philippe René Jacques Claude
Date et lieu de naissance	Le 01/12/1956 à Courbevoie (92)
Nationalité	Française
Domicile personnel	34 Rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

Directeur général

Nom, prénoms	VEDIAUD Alexandre Jean Francis
Date et lieu de naissance	Le 11/09/1984 à Montmorency (95)
Nationalité	Française
Domicile personnel	54 Avenue de Boran 60270 Gouvieux

Directeur général délégué

Nom, prénoms	VEDIAUD Maxime Philippe Georges
Date et lieu de naissance	Le 02/05/1986 à Montmorency (95)
Nationalité	Française
Domicile personnel	84 Route De Baillon 95270 Chaumontel

Directeur général délégué

Nom, prénoms	VEDIAUD Francois-Xavier Jacques Raymond
Date et lieu de naissance	Le 16/04/1990 à Gonesse (95)
Nationalité	Française
Domicile personnel	15 Honoré Mirabeau 95190 Châtenay-en-France

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	ACADINE EXPERTISE
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Adresse	64 Boulevard Marcel Sembat 93200 Saint-Denis
Immatriculation au RCS, numéro	420 262 370 RCS Bobigny

Commissaire aux comptes suppléant

Nom, prénoms	PAGEZY Jacques
Domicile personnel ou adresse professionnelle	10 Rue Vandrezanne 75013 Paris 13e Arrondissement

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	91 Rue Pierre Brossolette 95200 Sarcelles
----------------------------	---



Direction générale des Finances publiques

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE
TAX CLEARANCE CERTIFICATE

Numéro de délivrance Certificate number : 16306489

La société désignée ci-dessous The company named below :

DENOMINATION DE LA SOCIÉTÉ Name of the company :
SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE

ADRESSE DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT Address of the main establishment :
91 RUE PIERRE BROSSOLETTE
95200 SARCELLES

N° SIREN Tax identification number (SIREN number) : 751065715

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
Payment of VAT
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾
Payment of corporate income tax

Date de délivrance Date of issue : 25/03/2024

Service gestionnaire The administrative service :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES VAL-DOISE EST
EQUIPE IFU
131 RUE D'ERMONT
95328 ST LEU LA FORET CEDEX
Tél. : 0176297239
SIE.VAL-DOISE-EST@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge Including any penalties

Rapport d'activité annuel – Assurance



URSSAF ILE DE FRANCE
93518 Montreuil Cedex

A MONTREUIL, le 18/03/2024

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

Références

N°SIREN 751065715

Page 1/3

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

YGSXHRAB2R862OW

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
9 RUE DE PARIS
95270 CHAUMONTEL

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur, Didier MALRIC

NAT/LUR-117 / Attestation vigilance - URSSAF / 51 / Janvier 2024



ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale 2/3

CODE DE SÉCURITÉ

YGSXHRAB2R862OW

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
91 RUE PIERRE BROSOLETT
95200 SARCELLES

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 40 salariés,
- L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN
- pour une masse salariale de 165037 euros,
- au titre du mois de janvier 2024,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
3 CHE DU JOUSSET	17460 THENAC	75 106571500052
20 APPT DE SILICE ZONE MAEVA	33380 MARCHEPRIME	75 106571500037
ZAC LES MONTAGNES 176 RUE DE LA GENOISE	16430 CHAMPNIERS	75 106571500045
32 RES DE DE LATOUR BAS ELNE	66200 ELNE	75 106571500102
ZA DE LA ROQUE AV DE LA ROQUE	24100 CREYSSE	75 106571500110
5 RUE CONDORCET	26100 ROMANS SUR ISERE	75 106571500060

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/01/2024.

Fait à : MONTREUIL
le : 18/03/2024

Le Directeur, Didier MALRIC

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.

Rapport d'activité annuel – Assurance



Au service de notre protection sociale

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

3/3

CODE DE SÉCURITÉ

YSGHRAB2R862OW

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
91 RUE PIERRE BROSSOLETTE
95200 SARCELLES

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 40 salariés,

L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN

- pour une masse salariale de 165037 euros,
- au titre du mois de janvier 2024,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
AV TOUR DE LOYRE	19360 MALEMORT SUR CORREZE	75 10657 1500078
9 RUE DE PARIS	95270 CHAUMONTEL	75 10657 1500029
24 RUE BENOIT FOURNEYRON	42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	75 10657 1500128
191 AV DEMBOURG	81000 ALBI	75 10657 1500094

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/01/2024.

Fait à : MONTREUIL
le : 18/03/2024

Le Directeur, Didier MALRIC

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD atteste que :

SARL PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
2 RUE DE LA RECLUSE
17100 SAINTES

agissant, tant pour son compte, que pour celui de :

SARL PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE
2 RUE DE LA RECLUSE
17100 SAINTES
N°SIRET 751 065 715 00011

est titulaire d'un contrat d'assurance n° : 148126400
garantissant les conséquences pécuniaires de la **responsabilité civile** qu'il peut encourir et imputables à ses activités
telles que décrites dans le contrat susvisé du fait de dommages (ou préjudices) corporels, matériels ou immatériels
causés aux tiers, **sous la seule réserve des exclusions prévues au titre du contrat et dans la limite des montants
ci-après.**

pour les activités suivantes :

Achat, vente, installation *hors travaux de bâtiment ou génie civil*, location, entretien de mobiliers urbains ou de panneaux
publicitaires.
Location d'espaces publicitaires.

et toutes activités connexes ou annexes suivantes se rapportant aux activités décrites et garanties ci-dessus :

1. Les diverses activités publicitaires et commerciales y compris le mécénat et le partenariat sous toutes leurs formes,
2. Les travaux de démolition, de construction, d'installation, d'extension, de réparation, de rénovation ou d'entretien de
bâtiments ou d'installations industrielles pour son propre compte, en qualité de maître d'ouvrage pour des chantiers dont
le montant n'excède pas 300.000€, **à l'exclusion de toute mission en qualité de maître d'œuvre,**
3. La gestion, la surveillance et la promotion immobilière de son propre patrimoine,
4. Le chargement, l'affrètement de moyens de transport, le transport par tous moyens, le déchargement ou
déménagement de matériels, de produits, de marchandises, d'outillages et de tous objets divers,
5. Les travaux, autres que ceux visés au point 2. ci-dessus, effectués par les services et ateliers de l'assuré,
6. Le prêt, la location, la consignation, le dépôt de tous biens ou matériels, au personnel ou à des tiers ou chez des tiers,
7. Les activités accessoires concernant les sous-produits, les déchets et tous les biens de l'assuré tels que le matériel,
les installations industrielles, terrains ou bâtiments,
8. La production d'énergie à partir de ses propres installations pour propre compte et revente aux réseaux EDF – ERDF,
9. Les restaurants, les cantines et bars, les coopératives de consommation, le service médical de l'entreprise,
10. Le Comité Social et Economique (CSE) y compris dans le cadre de la gestion des œuvres sociales qui leur sont
confiées conformément aux dispositions du Code du travail,
11. Les actes d'assistance éventuellement effectués à titre bénévole ou sur réquisition,
12. Les actions de formation reçues ou données,
13. La participation aux foires et salons professionnels,
14. L'organisation de tout événement dans le cadre de son activité pour ses clients, partenaires ou collaborateurs,
15. La mise à disposition de personnel,



16. La commercialisation par internet.



Les montants s'appliquent pour l'ensemble des assurés et des activités mentionnées au contrat.

Nature des Garanties	Montant des garanties
RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
Montants de garanties exprimés par sinistre	
Tous dommages confondus (1) (4) Dont	10.000.000 €
- Dommages corporels et immatériels consécutifs	10.000.000 €
- Limité en cas de faute inexcusable (3) à	3.500.000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	3.000.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	500.000 €
- Atteintes à l'environnement accidentelles se produisant dans l'enceinte de l'un des établissements de l'assuré (3) .dont frais d'urgence	750.000 € 500.000 €
- Préjudice écologique (3)	500.000 €
RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET / OU RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Montants de garanties exprimés par sinistre pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance	
Tous dommages confondus (4)	3.500.000 €
Dont Hors GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » :	
- Dommages matériels et immatériels consécutifs avec une sous-limite pour les dommages aux biens confiés fixée à 305 000 €	3.000.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs y compris Frais de dépose repose et Frais de retrait engagés par un tiers	500.000 €
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré	500.000 €
- Frais de retrait engagés par l'assuré	500.000 €
- Préjudice écologique	500.000 €
Dont GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » selon dispositions prévues au paragraphe « Territorialité » (2) :	
Tous dommages confondus	Exclu
Dont :	Exclu
- Dommages immatériels non consécutifs suite à un vice caché (loss of use)	Exclu
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu
- Frais de retrait engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu

(1) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule à moteur sont accordés sans limitation.
(2) Les frais de défense sont inclus dans les montants de garantie.
(3) Montant exprimé par année d'assurance.
(4) Sans pouvoir dans le cadre de l'utilisation des aéronefs civils sans personne à bord, selon les termes de l'article II.1.18 des Conventions Spéciales, excéder 10.000.000 € par année d'assurance, tant en responsabilité civile exploitation qu'en responsabilité civile professionnelle confondues, étant entendu que les sous-limitations de garanties dont les montants sont inférieurs demeurent applicables.



La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 . Elle est délivrée pour faire valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD en dehors des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère et n'est valable que sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre.

Fait à CAGNES SUR MER le 04/01/2024
L'Assureur,

E. Lequy



Rapport d'activité exploitation Annexes

À l'écoute de **V**otre image



Rapport d'activité exploitation Extrait contrat – détail mobiliers

À l'écoute de **V**otre image





Article 9 – Consistance des mobiliers

Le prestataire installe et exploite les mobiliers suivants :

- 13 mobiliers d'information municipale publicitaires jusqu'en 2025 puis 15 mobiliers d'information à partir de 2025, format 2m²

Rapport d'activité exploitation Annexes compte rendu patrimoine

À l'écoute de **V**otre image





Détail

Nom de l'actif	Type Produit	Format	Adresse	Code Postal	Ville	Géolocalisation (Latitude)	Géolocalisation (Longitude)
85190PL1	Fixe	Sucette - 2 m ²	Route de Saint Gilles D6 niveau Intermarché	85190	AIZENAY	46,73670216	-1,61268923
85190PL10	Fixe	Sucette - 2 m ²	134 Rue de la Roche	85190	AIZENAY	46,7342487	-1,592481
85190PL11	Fixe	Sucette - 2 m ²	Rue de la Roche	85190	AIZENAY	46,73462519	-1,593822683
85190PL12	Fixe	Sucette - 2 m ²	184 Route de Nantes	85190	AIZENAY	46,75486398	-1,622103135
85190PL13	Fixe	Sucette - 2 m ²	100 Route des Sables	85190	AIZENAY	46,73059858	-1,611449692
85190PL2	Fixe	Sucette - 2 m ²	Route de Saint Gilles D6 niveau Garage Renault	85190	AIZENAY	46,73603959	-1,614740371
85190PL3	Fixe	Sucette - 2 m ²	33 Route des Sables	85190	AIZENAY	46,7344099	-1,610863808
85190PL4	Fixe	Sucette - 2 m ²	Route de Mâche angle Rue les Hauts de la Chevie	85190	AIZENAY	46,74329486	-1,619388407
85190PL5	Fixe	Sucette - 2 m ²	47 Route de Challans	85190	AIZENAY	46,7461277	-1,620210283
85190PL6	Fixe	Sucette - 2 m ²	Route du Poiré angle Rue du Nid des Bois	85190	AIZENAY	46,74036682	-1,591368018
85190PL7	Fixe	Sucette - 2 m ²	11 Route de Challans angle Impasse des Quatre Rondes	85190	AIZENAY	46,74284649	-1,613794574
85190PL8	Fixe	Sucette - 2 m ²	71 Route de Nantes	85190	AIZENAY	46,74730969	-1,616451638
85190PL9	Fixe	Sucette - 2 m ²	12 Route du Poiré	85190	AIZENAY	46,73897881	-1,60243216
Total							

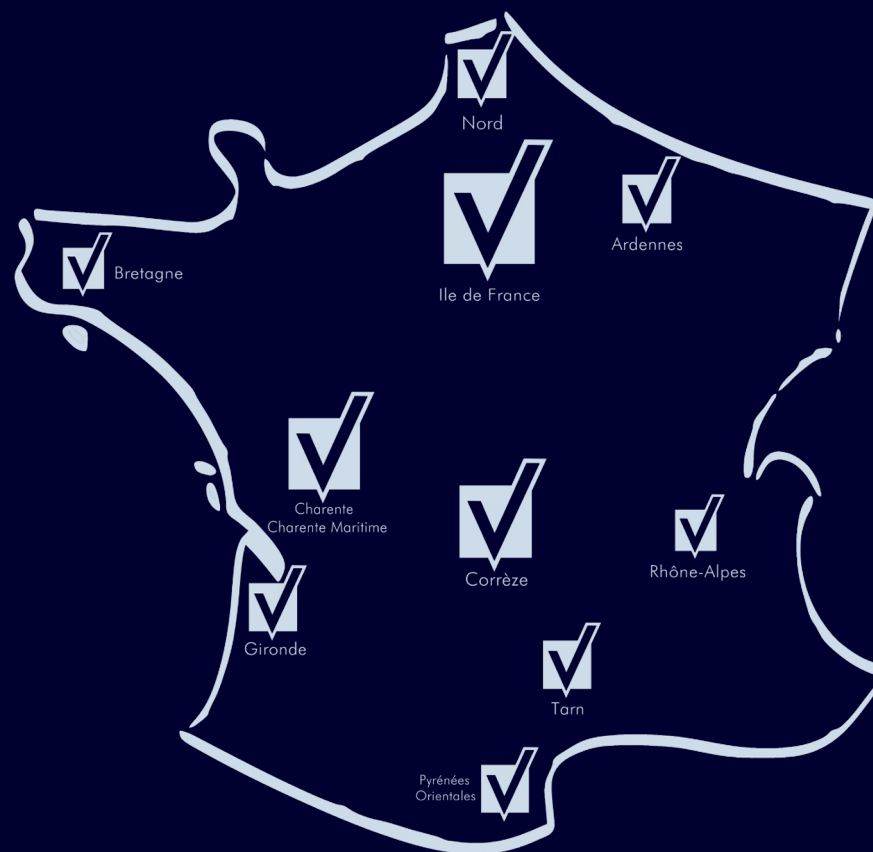
Philippe Védiaud Publicité

9, rue de Paris

95270 Chaumontel

Tel : 01.34.19.76.77 / Fax : 01.77.57.89.21

pvp@vediaud.net



mobilier ■ urbain

